

235 corrompus algériens protégés en France P. 4

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

OPÉRATIONS DE DÉSTOCKAGE, MARCHÉS «AU RABAIS»,
SYSTÈME «INFORMATIQUE» DE SURVEILLANCE DES PRIX...

Des mesures sans effet



Bien avant l'avènement du mois sacré, des mesures ont été annoncées en grande pompe pour réguler le marché et éviter toute « spéculation ». Le discours a ensuite viré aux approximations, tant les prix n'ont connu aucune baisse notable. Lire page 3



ALGER

Iftar
19h35
Imsak
04h17

PLUSIEURS SPÉCIALISTES SONT CATÉGORIQUES

Les indicateurs épidémiologiques sont alarmants

Les indicateurs épidémiologiques actuels relatifs au Covid-19 et aux nouveaux variants sont alarmants, a mis en garde le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) de Blida, le Pr. Abderrazak Bouamra. Page 5

EXPORTATEURS HORS HYDROCARBURES

Les recettes en devises accessibles

Pour encourager les exportations hors hydrocarbures, la Banque d'Algérie vient de lever l'un des obstacles les plus contraignants pour les opérateurs, à savoir celui de pouvoir disposer de la totalité de leurs recettes en devises, et ce dans l'éventualité de les réinvestir. Page 6

ANNIE FIORIO-STEINER N'EST PLUS

Le peuple reconnaîtra les siens...



PAGE 8

RISQUE DE « RÉBELLION À GRANDE ÉCHELLE »
ET DE « DÉFLAGRATION SOCIALE »

Les mises en garde du FFS et du RCD Page 2



ELLE POURRAIT ÊTRE LA CONSÉQUENCE DE LA CRISE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le FFS met en garde contre une « rébellion à grande échelle »

Le Front des forces socialistes (FFS), a mis en garde contre les conséquences de la crise politique et économique sur le plan social, au moment où plusieurs secteurs connaissent des grèves à répétition.

Décrivant une situation économique « effrayante », le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a estimé, hier, que le pays « traverse une grave crise monétaire et financière ». En face, a-t-il déclaré dans une allocution prononcée au début des travaux de la session ordinaire du Conseil national du parti, il y a « des solutions inefficaces qui aggravent la situation au lieu de la corriger ». Au moment où le citoyen « demeure le seul à en pâtir » à cause de ces mêmes solutions « qui ne se basent sur aucune vision consensuelle claire », regrette-t-il. Pis encore, l'orateur dénonce la main basse d'une partie d'hommes d'affaires sur l'argent qui tourne dans la sphère économique, au moment où de simples travailleurs ne sont pas payés à temps. « L'économie algérienne est l'otage des cercles mafieux obscurs qui monopolisent la moitié de la masse monétaire du pays et la gèrent à leur guise sur le marché parallèle et dans leurs activités liées à la corruption, alors que le citoyen accède difficilement à son salaire ou sa pension », crie Youcef Aouchiche, soutenant que cette « instabilité politique et économique ne peut être sans consé-



quences sociales ». Et pour lui, « la baisse du niveau de vie du citoyen algérien et la dégradation de son pouvoir d'achat n'en sont que les premières prémices », en plus des cas de mécontentements populaires qui s'accroissent, ce qui « ouvre la voie à une rébellion à grande échelle ». Une rébellion, prévient-il encore « à même de saper tous les espoirs de changement pacifique, voire même de l'État-nation, surtout devant l'alignement de ceux qui investissent dans les tragédies populaires, en attente du moment opportun pour déclencher le chaos ». Sur le plan politique, le premier secrétaire national du FFS a dénoncé la fuite en avant du pouvoir dans l'organisation des élections législatives anticipées du 12 juin prochain. « Le pouvoir poursuit sa feuille de route unilatérale en avançant dans

son agenda électoral, recyclant ainsi les méthodes de gouvernement révolues, sans se soucier des aspirations populaires à la liberté, à la justice, à la dignité et à un avenir meilleur », s'est emporté Aouchiche. Des questions qui, selon lui, « ont aggravé la panique de l'appareil exécutif, d'une part et, renforcé le manque de confiance populaire d'autre part ». Devant ce constat, l'orateur rappellera la proposition du FFS pour un dialogue national consensuel. « La seule solution à la crise multidimensionnelle et aux crises qui en découlent reste le dialogue national global et urgent qui rassemble toutes les forces vives de la société afin de reconstruire le consensus national autour d'une feuille de route claire », a-t-il insisté. Et le FFS, explique son premier secrétaire, « ne se fatiguera pas à

le répéter » partant de « (sa) conviction quant à l'efficacité des processus issus du dialogue dans la résolution des crises les plus complexes ». De son côté, Hakim Belahcel, membre de l'Instance présidentielle du parti, a, tout en dressant un constat « alarmant et inquiétant », appelé les tenants du pouvoir « à reconsidérer leurs priorités et adhérer à l'élan national en faveur du changement démocratique dans le pays ». Le FFS « engagé » dans la révolution populaire, ajoutera Belahcel, « continuera à revendiquer l'arrêt de sa gestion autoritaire (...) la libération de tous les détenus politiques et d'opinion, l'ouverture des champs politique et médiatique et la libération de l'appareil judiciaire de l'emprise du pouvoir exécutif ».

Aïssa. M

IL A TENU HIER SON CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le PST dit non à l'élection du 12 juin

Piqué au vif par les services du ministère de l'Intérieur qui l'ont mis en demeure de se conformer à la loi sur les partis, le PST (Parti socialiste des travailleurs) a tenu hier, en son siège national, à Alger, un congrès extraordinaire. Les locaux du parti, sis avenue Che Guevara, se sont avérés exigus pour contenir le nombre important de militants et syndicalistes venus de nombre de wilayas (et de l'émigration) assister au conclave du parti trotskiste, anciennement le GCR (groupuscule communiste révolutionnaire). Exit la pandémie et risques à fort coefficient de contamination, le PST se devait, bon gré mal gré, se plier aux injonctions des autorités et de renouveler, illico presto, ses instances (de direction) conformément aux obligations statutaires fixées par la loi de 2012 relative aux associations et partis politiques. Pour rappel, dans une déclaration rendue publique ce week-end, le PST a vivement critiqué la démarche du ministère de l'Intérieur qui, selon ce parti, « n'a pas tenu compte du contexte de pandémie de Covid-19 (...) et ses impacts sur les activités organiques des partis ». « C'est au niveau du contexte politique, marqué notamment par la préparation des législatives du 12 juin prochain, qu'on pourrait trouver les explications à cette campagne de pressions sur les partis politiques et les forces sociales qui ont appelé à ne pas participer à ces élections et qui proposent, à l'instar de notre parti, une transition démocratique et l'élection d'une assemblée constituante souveraine », réagissait le PST. Dans la matinée, après les interventions des membres de la Direction - dont celle de Mahmoud Rechedi, SG du PST qui a déploré, entre autres, les circonstances extraordinaires dans lesquelles s'est tenu le congrès -, le débat fut ouvert mais pas pour longtemps. Fortement investi dans le mouvement populaire (Hirak), le PST, présent, lors des manifs par son « carré rouge » progressiste, a exprimé, lors de sa rencontre d'hier, son refus de participer aux prochaines élections qui servent, d'après lui, la « continuité du système » et de ses « institutions illégitimes ». Le PST a réitéré son mot d'ordre centré autour de l'élection d'une assemblée constituante souveraine et représentative des aspirations démocratiques et sociales du peuple algérien.

M. Az

IL ESTIME QUE DE NOMBREUX INDICATEURS SUSCITENT UNE INQUIÉTUDE RÉELLE

Le RCD avertit sur les risques d'une « déflagration sociale »

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a estimé hier que « tous les ingrédients d'une déflagration sociale » sont réunis évoquant notamment la flambée des prix, « la panne généralisée de l'outil de production » ou encore « la dépréciation fulgurante du dinar ». « De nombreux indicateurs suscitent une inquiétude réelle. La dépréciation fulgurante de la monnaie nationale et ses répercussions sur un pouvoir d'achat, déjà bien mal au point, aggrave la précarité de très larges couches de la société », note le RCD dans un communiqué rendu public sanctionnant la réunion de son bureau national. « La panne quasi généralisée de l'outil de production, laissé à l'abandon par les pouvoirs publics, a engendré des centaines de milliers de pertes d'emploi et tous les jours de nouveaux contingents viennent agrandir les rangs de chômeurs », ajoute le RCD qui n'a pas omis de citer comme autre « ingrédient » la flambée des prix « sans précédent enregistrée durant ces premiers jours du mois de ramadhan et qui touche la quasi-totalité des produits alimentaires devenus inaccessibles ». Pour le parti de Mohcine Belabbas « L'absence de perspective d'une



véritable relance économique conjuguée à l'incompétence de l'Exécutif et son incapacité à apporter des réponses claires et efficaces aux préoccupations de la population font qu'aujourd'hui tous les ingrédients d'une déflagration sociale sont réunis ». « Le pouvoir en assumera seul les conséquences », tranche le RCD qui évoque des « périls majeurs qui menacent le devenir national ». le RCD affirme dans ce sens qu'il « continuera à œuvrer avec toutes les forces sou-

cieuses de l'avenir du pays à l'action unitaire et à la construction du rapport de force nécessaire pour l'avènement d'une transition indépendante ». « Une transition qui, pilote un processus constituant, seul à même de garantir l'expression de la souveraineté du peuple algérien pour la construction d'une Algérie libre, démocratique et apaisée pour laquelle se sont sacrifiés les meilleurs de ses enfants », souligne le parti de Mohcine Belabbas.

A. I.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

OPÉRATIONS DE DÉSTOCKAGE, MARCHÉS «AU RABAIS», SYSTÈME «INFORMATIQUE» DE SURVEILLANCE DES PRIX...

Des mesures sans effet

Le ministère de l'Agriculture vient d'annoncer une opération de déstockage de nouvelles quantités de pomme de terre dans l'objectif de faire baisser le prix du tubercule. Or, les précédentes opérations de déstockage, depuis le début du ramadan, n'ont eu aucun effet contre la cherté du légume populaire. Alors qu'on arrive à la fin de la première quinzaine du mois sacré, les premiers responsables du secteur vont-ils continuer à prendre des engagements sans suite ?



«**D**éstockage de quantités supplémentaires de pomme de terre à travers 11 wilayas pour faire baisser les prix», c'est le communiqué devenu classique des autorités pour tenter de calmer la colère du consommateur.

TOUJOURS TROP CHÈRE

Variante toujours entre 70 DA et 100 DA le kilogramme, la pomme de terre a rejoint la liste longue des produits de large consommation qui sont devenus pourtant inaccessibles. Le prix de la «patate» avait commencé à s'envoler à la veille du ramadhan alors que le ministre du Commerce, Kamel Rezig, promettait de réagir en abordant la question de la mercuriale de façon globale : «Lors de la 8e et dernière réunion du Comité national de suivi de l'approvisionnement des marchés durant le mois de ramadhan, le ministre a instruit les directeurs de commerce à accélérer la création des marchés de ventes au rabais et de vente

promotionnelle à travers le territoire national estimés à 794 marchés.» Des marchés certes nombreux mais où les prix de la plupart des fruits et légumes et autres produits alimentaires ont flambé. Si bien que la ménagère se demande à quoi auront servi ces réunions de préparation du ramadhan à haut niveau que les médias publics ont relayées. On se souvient qu'au mois de mars dernier, le secteur du commerce se vantait d'avoir perfectionné un système de surveillance informatisé. «Le ministère du Commerce a annoncé l'adoption d'un système informatique pour le suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de consommation et la surveillance des prix durant le mois de ramadhan. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors de la réunion du Comité de suivi de l'approvisionnement des

marchés durant le mois de ramadhan où la demande sur les produits de consommation enregistre une hausse.» Plus d'un tiers du mois de ramadhan s'est écoulé sans que ce système ultra moderne n'ait rien changé à la cherté excessive des produits.

FAILLITE DE LA RÉGULATION

C'est pourquoi, le dernier déstockage de la pomme de terre témoigne d'une faillite de la régulation du marché au niveau des deux ministères de l'Agriculture et du Commerce. Incapacité de gérer ni la production ni le temps pendant que des millions de foyers vivent le plus difficile mois de jeûne depuis des décennies. La problématique disponibilité du lait reconstitué en sachet et de l'huile végétale subventionnés le prouve aussi, les ministères et leurs différents partenaires n'ont jamais pu maîtriser la distribution même quand les produits sont disponibles.

Du coup, il semblerait que c'est chez le consommateur que réside la solution pour que les prix reviennent à un prix acceptable : Le feuilleton du poulet de chair a illustré l'efficacité du boycott des produits trop chers. Contre la spéculation, il faut que les Algériens protestent en attendant que les pouvoirs publics prennent enfin leurs responsabilités et imposent des plafonds tarifaires malgré cette «liberté des prix du marché» dont beaucoup de commerçants profitent. Le manque de liquidités dans les bureaux de poste et les banques, le taux de chômage en forte hausse et l'extrême cherté des produits alimentaires auront caractérisé ce mois sacré du ramadhan sans que le gouvernement actuel n'ait su protéger le pouvoir d'achat. Le Président de la République devrait réagir vite au profit de pans entiers de la société qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Nordine Mzala

MODIFICATION DES DISPOSITIONS DE LA LOI ÉLECTORALE

L'ordonnance publiée au Journal officiel

L'Ordonnance modifiant et complétant les dispositions de la loi organique relative au régime électoral est parue dans le dernier numéro du Journal officiel. Les dispositions des articles 203 et 206 de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, sont modifiées et complétées, fixent «le délai de dépôt des listes de candidatures qui s'achève quarante-cinq jours, avant la date du scrutin», tandis que l'article 206 stipule que «tout rejet d'une candidature ou d'une liste de candidats, doit être dûment et explicitement motivé, selon le cas, par décision du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante ou du coordinateur auprès de la représentation diplomatique et consulaire à l'étranger». Le même article stipule également que «cette décision doit être notifiée sous peine de nullité, dans un délai de huit jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature», ajoutant qu'«en cas de besoin, le président de l'Autorité Indépendante peut proroger ce délai de quatre jours supplémentaires au maximum. Passé ce délai, la candidature est réputée valable». «La décision de rejet peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de trois jours, à compter de la date de sa notification», précise le texte. Dans le même cadre, «la décision de rejet concernant les candidatures dans les circonscriptions électorales à l'étranger peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Alger dans un délai de trois jours à partir de la date de sa notification», selon l'article 206, soulignant que «le tribunal administratif territorialement compétent statue dans un

délai de deux jours, à compter de la date d'introduction du recours». Le même article indique, en outre, que «le jugement du tribunal administratif est susceptible d'appel dans un délai de deux jours devant le tribunal administratif d'appel territorialement compétent, à compter de la date de notification du jugement. Le tribunal administratif d'appel statue dans un délai de deux jours, à compter de la date d'introduction du recours».

DÉPÔTS DE CANDIDATURES : LA PROLONGATION DES DÉLAIS EST «CONSTITUTIONNELLE»

De l'avis du Conseil constitutionnel, les dispositions de l'ordonnance présidentielle portant prolongation des délais de dépôt de candidatures pour les élections législatives du 12 juin prochain, sont «constitutionnelles». La décision relative au contrôle de la constitutionnalité de l'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, concernant la prolongation de cinq jours du délai de dépôt de candidatures pour les législatives du 12 juin, a été publiée dans le dernier numéro du Journal Officiel.

Le Conseil constitutionnel a tenu à affirmer la «constitutionnalité» des articles de l'ordonnance, objet de saisine, considérant qu'elles «ne portent pas atteinte aux garanties constitutionnelles de l'exercice par le citoyen de son droit d'être candidat».

Cette décision est intervenue conformément à l'article 142 de la Constitution, et sur saisine du Conseil constitutionnel par le président de la République, aux fins de contrôler la constitutionnalité de l'ordonnance. Il est à

rappeler que le président de la République a signé une ordonnance modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral portant prolongation de 5 jours le délai de dépôt de candidatures aux législatives du 12 juin prochain, sur demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), et après consultation du Conseil d'Etat, du Conseil constitutionnel et après l'avoir soumise au Conseil des ministres.

NOMBRE « IMPORTANT » DE DOSSIERS

L'opération de dépôt des dossiers de candidature aux législatives du 12 juin 2021 a été prorogée en raison du nombre important de dossiers présentés, qui seront ainsi mieux étudiés. Les délais de dépôt des dossiers de candidature ont été prorogés, à la demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et après consultation du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel et avis du Conseil des ministres. Le président de l'Anie, Mohamed Charfi, a indiqué que son instance avait formulé une demande au président de la République pour la prorogation du délai du dépôt des dossiers, qui a répondu à cette requête, en phase avec l'objectif de ce scrutin consistant en le renouvellement du climat et de la classe politiques et la fondation des institutions sur le libre choix du peuple. La réalisation de cet objectif requiert l'appréhension de la réalité des choses, à la lumière de la nouvelle loi électorale, contenant des données que les pouvoirs publics sont tenus de vérifier si les candidats en jouissent, ce qui a nécessité du temps pour le réaliser.

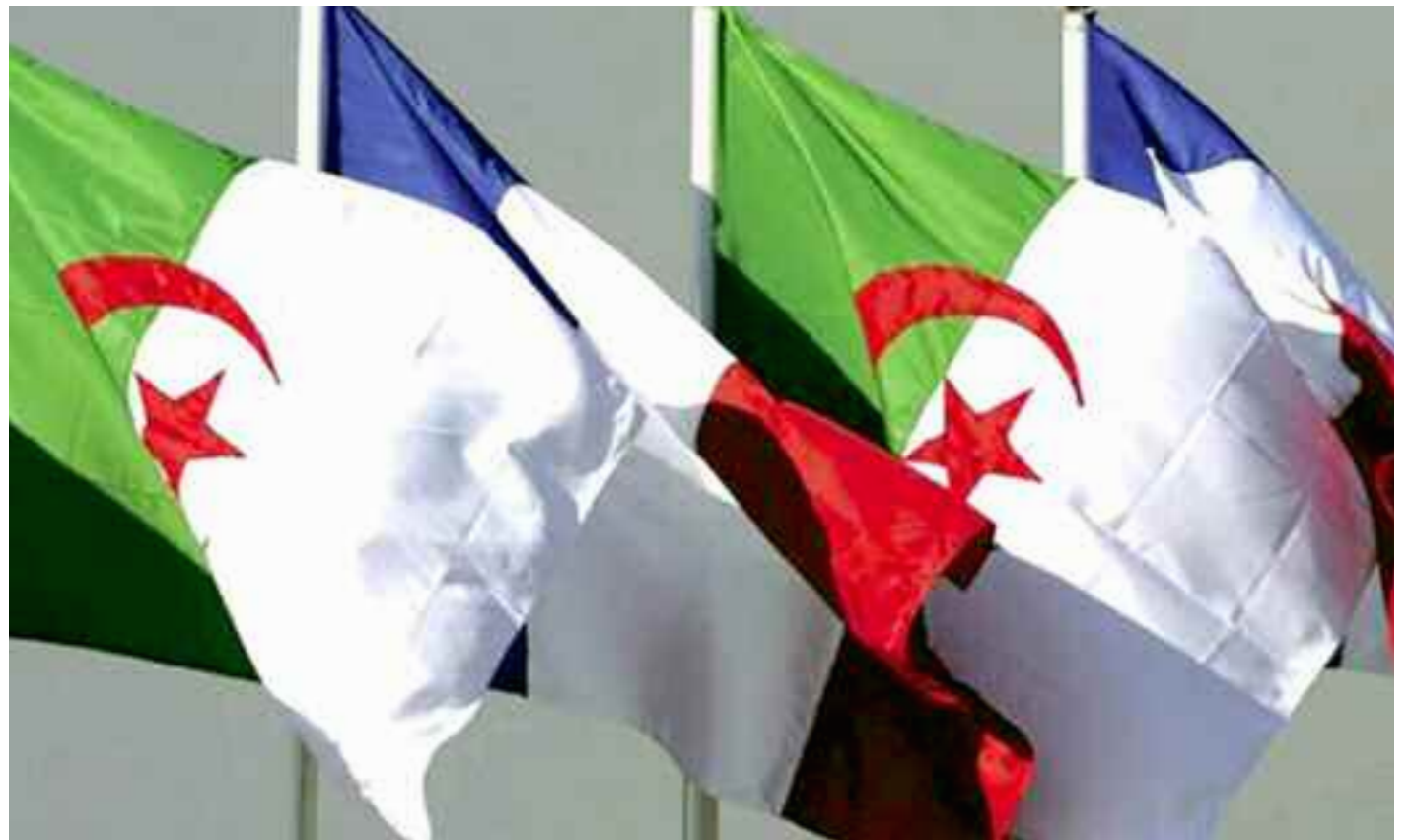
Synthèse R. N.

LA FRANÇAIFRIQUE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

235 corrompus algériens protégés en France

L'Algérie et la France ont signé récemment une convention judiciaire qui va permettre d'alerter l'Algérie des procédures engagées par la justice française.

La France protège et héberge à ce jour plus de 235 personnalités politiques, anciens militaires félons et corrompus, hommes d'affaires et anciens relais. Ainsi on retrouve pêle-mêle le général Ghali Belkecir et son épouse Fatiha Boukharsa, Amar Saâdani et sa famille, Abdeslam Bouchouareb et sa famille, Ould Kaddour et sa famille ainsi que d'autres anciens pontes. Si le général Belkecir s'est enfui en Espagne, Amar Saâdani a également fui mais au Maroc. Depuis plusieurs jours, plusieurs informations ont fait état de l'installation de l'ancien SG du FLN au Maroc. Cette information semble confirmée selon plusieurs sources concordantes. Au début, Saâdani s'était installé en France, plus exactement à Neuilly-sur-Seine à Paris, où il possédait un appartement. En 2018, il avait fait l'objet de deux convocations émanant du tribunal de Chéraga à Paris. Il s'agit d'affaires de détournement de foncier. Après la France, il s'est déplacé vers le Portugal, où il possédait également un autre appartement de luxe. En France ou au Portugal, Amar Saâdani semblait avoir peur d'une extradition imminente vers l'Algérie, notamment après les informations portant sur une procédure à son encontre de même que pour l'ancien P-DG de Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour ainsi que sa supposée arrestation à l'aéroport de Dubaï. En fuite à l'étranger depuis son limogeage en juillet 2019, l'ancien commandant de la Gendarmerie nationale, le général Ghali Belkecir, a fait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt internationaux lancés par la justice militaire. Cité dans



plusieurs scandales de corruption, dont l'affaire des 701 kg de cocaïne saisis au port d'Oran, le général Belkecir est en fuite à l'étranger avec son épouse qui était à la tête de la cour de justice de Tipasa. En fuite en France et en Espagne depuis l'été 2019, le général Belkecir est

accusé de haute trahison. Le général Belkecir encourt la peine de mort, conformément à l'article 63 du code pénal qui stipule que «tout coupable de trahison est puni de peine de mort». L'ancien commandant de la Gendarmerie nationale, est en effet accusé de «possession d'in-

formations et de documents secrets pour les remettre à des agents d'un pays étranger. Le général Belkecir a quitté le pays quelques semaines après son limogeage le 24 juillet 2019 par Abdelkader Bensalah.

Mahmoud Tadjer

IL SE TIENDRA AUJOURD'HUI
DEVANT LE SIÈGE
DU JOURNAL LIBERTÉ

Sit-in de soutien au journaliste emprisonné Rabah Kareche

Un sit-in de soutien au journaliste Rabah Kareche, sera organisé aujourd'hui à 11h00, devant le siège du journal Liberté situé à El Achour (Alger), annonce le Collectif du même quotidien. L'action intervient une semaine après la mise sous mandat de dépôt du journaliste à la prison de Tamanrasset, le lundi 19 avril. Correspondant du journal Liberté dans cette wilaya, Rabah Kareche est poursuivi pour trois chefs d'inculpation. Il s'agit de «création d'un compte électronique consacré à la diffusion d'informations susceptibles de provoquer la ségrégation et la haine dans la société», «diffusion volontaire de fausses informations susceptibles d'attenter à l'ordre public» et enfin «usage de divers moyens pour porter atteinte à la sûreté et l'unité nationales». Une demande de mise en liberté, déposée par ses avocats. Enfin les initiateurs de ce sit-in envisagent d'organiser demain lundi un autre rassemblement à la Maisons de la Presse du 1er Mai.

LEURS LOCAUX SONT FERMÉS DEPUIS
AVRIL 2020

Les propriétaires des salles de fêtes saisissent Djerad

Les propriétaires des salles de fêtes fermées depuis l'apparition du Covid-19 en Algérie en mars 2020 ont interpellé hier le Premier ministre Abdelaziz Djerad via une lettre ouverte lui demandant de lever la décision de fermeture de leur commerce. Le syndicat des propriétaires estime à 6 milliards de dinars de pertes dues à cette fermeture sans compter la mise au chômage de 30 000 travailleurs ajoute la fédération. Le syndicat a aussi tenu à alerter le Premier ministre sur le phénomène des salles des fêtes illégales qui se répandent à travers le territoire national ainsi que sur les conséquences sanitaires qui peuvent avoir lieu car ces salles ne sont pas aux normes d'hygiène et de sécurité requises et ne respectent donc pas le protocole sanitaire.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

L'Etat compte doter les salles de cathétérisme cardiaque

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a appelé à la dotation «permanente» des salles de cathétérisme cardiaque dans les régions intérieures du pays en matériel médical nécessaire à la prise en charge des malades, inhérentes à l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires, notamment les urgences cardiovasculaires. Au terme d'une réunion d'évaluation avec les chefs des services cardiovasculaires dotés d'une salle de cathétérisme cardiaque dans les régions intérieures du pays, tenue en présence de cadres de l'administration centrale, Abderrahmane Benbouzid a donné une série d'instructions, a indiqué hier un communiqué du ministère. Il a également présenté des solutions liées essentiellement à la dotation permanente des salles de cathétérisme en matériel de prise en charge des malades et à la planification nationale

en prévision de l'ouverture de nouvelles salles de cathétérisme en fonction des besoins de chaque région, outre la formation de médecins en cardiologie interventionnelle pour de meilleures performances. Le ministre a préconisé, en outre, «l'unification» des contrats de maintenance pour réduire, au maximum, les pannes du matériel médical et la durée de sa maintenance, la formation de médecins spécialisés dans les urgences au niveau des établissements hospitaliers publics à travers les différentes régions du pays pour un meilleur diagnostic de la maladie, et la délivrance de certificat de spécialisation. La réunion tenue avant-hier (jeudi) a été l'occasion pour évoquer l'état de mise en œuvre du plan national de prise en charge de l'infarctus du myocarde (IDM) appelé communément crise cardiaque à travers laquelle le secteur œuvre à «améliorer» la période de traitement, et «réduire» partant le

taux annuel de mortalité par les maladies cardiovasculaires (34 % décès par an), a précisé le communiqué. Ce plan national prévoit la mise en place de réseaux de prise en charge des patients et de son historique entre les centres des urgences des Etablissements publics hospitaliers (EPH), dont le nombre s'élève à 204 centres non équipés de salle de cathétérisme cardiaque et les centres de cardiologie équipés d'une salle de cathétérisme qui s'élèvent à 14 centres répartis en régions de référence et zones régionales de base, a ajouté la même source. Les chefs des services des maladies cardiovasculaires ont salué le grand intérêt accordé à ce plan, a souligné la même source relevant que le ministre de la Santé a affirmé à cette occasion qu'il «ne ménagera aucun effort pour développer tous les plans qui s'inscrivent dans la politique de développement de nos capacités au service du citoyen».

TROIS VOLS SERONT PROGRAMMÉS PAR SEMAINE

ASL Airlines détaille la ligne Roissy-Béjaïa

La compagnie aérienne ASL Airlines France proposera cet été trois vols par semaine entre Paris et Béjaïa, l'une des lignes vers l'Algérie assurée actuellement en vols spéciaux et qui deviendra régulière dès la levée des restrictions de vol liées à la pandémie du Covid-19.

A partir du 3 juin et jusqu'au 30 octobre 2021, la compagnie française proposera trois vols par semaine entre sa base à Paris-CDG et l'aéroport de Béjaïa-Soummam Abane Ramdane, opérés en

Boeing 7837-700 de 147 ou 149 sièges. Les départs sont programmés lundi, jeudi et samedi à 15h20 pour arriver à 16h35, les vols retour quittant Béjaïa à 17h35 pour se poser à 20h55. ASL Airlines sera en concurrence avec Air Algérie et Transavia sur cette ligne, annoncée pour l'été 2020 mais reportée en raison de la crise sanitaire, et héritée des créneaux de vol de la défunte Aigle Azur avec qui elle partageait justement ses codes vers l'Algérie depuis mai 2019. En février, ASL Airlines

France annonçait pour cet été un programme de vols vers l'Algérie incluant 8 routes et jusqu'à 34 vols hebdomadaires pour relier les capitales et les régions des deux pays.

- Alger au départ de Paris-CDG, de Lyon, de Lille et de Mulhouse;
- Béjaïa au départ de Paris-CDG donc;
- Annaba au départ de Paris-CDG
- Oran au départ de Lille
- Constantine au départ de Bâle-Mulhouse.

NESRINA, LA TUNISIENNE, FAIT DON DE SON REIN À LINDA L'ALGÉRIENNE

Une leçon d'humanisme

L'histoire est celle de deux jeunes filles. L'une est tunisienne et se prénomme Nesrina. Etudiante en Russie, elle fait la connaissance de celle qui deviendra son amie intime, sa sœur de cœur, une Algérienne qui s'appelle Linda. Cette dernière a besoin d'une greffe de rein pour mener une vie normale. Son amie tunisienne se propose de lui offrir un de ses deux organes. Ce qu'elle fait de bonne grâce. Le texte que Nesrine vient de publier sur sa page Facebook est plus qu'émouvant. «Linda vient de renaître, elle va dire adieu à ses souffrances. Nous allons vivre toutes les deux d'une même paire de reins, du même sang, d'une seule main et surtout d'un même cœur» écrit-elle. «Je suis encore fatiguée, je viens tout juste de me réveiller et j'arrive à peine à écrire, mais je veux exprimer ma joie» écrit-elle.

ILS CONSOMMENT 30 KG PAR AN

Les Algériens férés de sucre

Les Algériens consomment beaucoup de sucre, même durant le mois de ramadhan. Selon certains spécialistes, l'Algérie consomme en moyenne 30 kg annuellement, c'est-à-dire trois fois plus que la norme mondiale. Les nutritionnistes alertent sur les dangers du sucre, notamment le blanc qui n'apporte aucune valeur nutritionnelle. «C'est un apport en calories inutiles. Derrière son apparence de douceur, il agit comme une drogue sur notre cerveau», alerte Sarah Bounil. Cette matière est présente dans un très grand nombre d'aliments, et les Algériens n'en se privent pas. La réglementation algérienne a été adaptée pour diminuer la quantité de sucre dans certains produits, mais malheureusement elle n'est pas toujours respectée par les producteurs, regrette Sami Koli, DG de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce. «Nous avons remarqué que certains produits contenaient 12 grammes de sucre dépassant ainsi la limite de 8 grammes précisée par la loi», explique-t-il. Dans le même contexte, il révèle qu'un nouveau règlement technique va être adopté les jours à venir afin de limiter le taux de sucre dans les boissons sucrées. Cette réglementation vise essentiellement «les jus, les boissons fruitées et tout ce qui est à base de fruits», conclut-il.

VERSEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE AADL II

30 avril délai pour le retrait des ordres



L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), a fixé au vendredi 30 avril 2021, le délai de rigueur du retrait des ordres de versement (OV) inhérents à la première tranche du programme AADL-2013. Dans un communiqué publié, hier sur son site officiel, AADL souligne que les souscripteurs visés étaient tenus d'imprimer leurs OV au plus tard le 30 avril, «faute de quoi, ils seront annulés», prévient-elle. Tout comme elle rappelle que tout OV non payé dans les délais est annulé, de facto.

PLUSIEURS SPÉCIALISTES SONT CATÉGORIQUES Les indicateurs épidémiologiques sont alarmants

Les indicateurs épidémiologiques actuels relatifs au Covid-19 et aux nouveaux variants sont alarmants, a mis en garde le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) de Blida, le Pr. Abderrazak Bouamra.

Deux raisons expliquent cet état de fait. Il serait lié au fait que les nouveaux variants progressent et se propagent d'une façon inquiétante. Chose qui laisse le pays exposé à l'apparition d'une troisième vague. Enfin, la campagne de vaccination se déroule lentement dans le pays. Les spécialistes indiquent que seulement quelques dizaines de milliers de citoyens sont vaccinés jusque-là. Aussi une accélération de la propagation du Covid-19 a été observée au cours de ces derniers jours en Algérie. Rien que pour le variant nigérian, 101 cas ont été enregistrés durant les dernières 24h, portant ainsi le nombre total des personnes affectées par ce variant à 230. Ces chiffres sont loin de refléter la réalité, estime le Pr Mohamed Belhocine, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie qui reconnaît que le séquençage de l'Institut Pasteur ne donne pas la totalité de l'image de la situation» dans une déclaration faite hier à la Chaîne III. Pour avoir une appréciation exhaustive de la situation, il aurait fallu, selon lui, «avoir une capacité de tester bien plus large». Le Pr Kamel Djenouhat, avait pour sa part, mis en garde contre une "hausse fulgurante" du nombre de personnes affectées dans les prochains jours. Plusieurs spécialistes et chefs de service de structures hospitalières ont tiré la sonnette d'alarme pour alerter sur le relâchement observé et qui peut, dans les prochains jours, ébranler la stabilité sanitaire connue depuis quelques mois. Ils appellent les citoyens au respect des mesures de prévention et poussent les autorités à prendre les mesures nécessaires pour freiner l'accélération de la propagation des nouveaux variants.

LES DERNIERS CHIFFRES, SOURCES D'INQUIÉTUDE

Quant au Dr Fawzi Derrar, Directeur de l'Institut Pasteur d'Algérie, les prémisses



d'une troisième vague sont déjà là. Selon ce médecin qui intervenait vendredi dernier sur la Chaîne terrestre de l'ENTV, les chiffres de la pandémie du Covid-19 sur les derniers jours «sont sources d'inquiétude», indique le Dr Fawzi Derrar qui redoute «une troisième vague du fait de la propagation des variants nigérian et britannique». Le Directeur de l'IPA a déploré que les citoyens «aient abandonné le protocole sanitaire» pointant dans son propos «la courbe ascendante» des contaminations. «Pour le moment, l'Algérie n'a enregistré que des cas de variants britannique et nigérian», ajoutant que l'Institut Pasteur d'Algérie «s'est doté de moyens de dépistages sophistiqués qui permettent d'identifier tous les variants qui pourraient apparaître», dit-il encore. Les indicateurs épidémiologiques actuels relatifs au Covid-19 et aux nouveaux variants sont «alarmants», a mis en garde le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) de

Blida, le Pr. Abderrazak Bouamra. Le spécialiste a affirmé que l'apparition d'une troisième vague «était possible». Pour sa part, le DG des structures sanitaires au ministère de la Santé, Pr. Lyès Rahal, également membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, a affirmé que «certains citoyens réticents au vaccin AstraZeneca ont été victimes de certains médias». Pour sa part, le chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik, Mohamed Youfi en l'occurrence, a indiqué qu'il est encore tôt pour parler d'ouverture de frontières et reprise du trafic aérien en Algérie tant que la campagne de vaccination menée en Algérie «n'a pas encore atteint le niveau voulu. Nous avons besoin d'acquiescer entre 30 et 40 millions de doses de vaccins, car les quantités reçues sont très faibles». D'autant plus, a-t-il tenu à rappeler que le vaccin anti-Covid «est la seule solution pour lutter contre la pandémie».

M.T.

ACHAT DE VACCINS ANTI-COVID-19

12,7 milliards de dinars débloqués

L'Etat a débloqué une somme de plus de 12 milliards de dinars destinés à l'achat de vaccins anti-Covid-19, selon un décret présidentiel publié au Journal officiel n° 30. Il s'agit du décret présidentiel

n° 21-143, signé le 15 avril par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. En vertu de ce texte, «il est ouvert, sur 2021, un crédit de 12 737 461

000 DA, applicable au budget de fonctionnement du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et au chapitre n 44-07 : Contribution exceptionnelle à l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) au titre de l'achat pour compte de l'Etat du vaccin anti-Covid-19». Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane avait assuré à maintes reprises qu'une enveloppe financière «importante» sera allouée à l'opération d'achat de vaccins. En effet, l'Algérie a entamé fin janvier sa campagne

de vaccination suite à la réception du premier lot du vaccin Spoutnik-V. D'autres quantités ont été reçues, en février et mars, de ce vaccin russe mais aussi des vaccins britannique AstraZeneca et chinois Sino-pharm. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid avait affirmé que la campagne de vaccination contre le Covid-19 "s'accéléra" avril courant, avec la réception de 920 000 doses du vaccin Spoutnik-V. (APS)

IMPORTATION DE VÉHICULES DE FRANCE

De fausses licences de moudjahidine utilisées

Selon le journal français Le Parisien dans son édition du lundi 19 avril, de «fausses licences» de moudjahidine «ont été utilisées en France pour importer des voitures en Algérie. La même source, a ajouté que la brigade de recherches et d'investigations financières relevant de la Direction régionale de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, a procédé, il y a quelques semaines, à un coup de filet à Rosny-sous-Bois, en Seine-

Saint-Denis où un réseau de trafic de voitures utilisait des fausses licences de moudjahidine pour importer des voitures en Algérie. Dans le cadre de cette opération, treize individus ont été arrêtés et le chef de file de ce réseau démantelé a été mis en examen pour «blanchiment, blanchiment aggravé et participation à une association, et placé en détention provisoire» par le parquet de Bobigny. Selon les informations du journal

français, un trafic de fausses licences de moudjahidine «permettait d'alimenter le circuit de vente de véhicules». Sur place, le client payait le plus souvent en liquide. Cette entreprise de négoce de voitures affichait en 2019 un chiffre d'affaires conséquent de plus de 4,8 millions d'euros. Une hausse de 25 % par rapport à l'année d'avant. En 2020, près de 7,5 millions d'euros ont transité par les comptes de cette société.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA

17 000 tonnes de paillettes seront exportées



A destination de pays européens et arabes, la Société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) va procéder à partir de la semaine prochaine à l'exportation de plus de 17 000 tonnes de paillettes (colonnes métalliques), a indiqué hier la Société dans un communiqué. La Société AQS prévoit d'exporter, début de la semaine prochaine, plus de 17 000 tonnes de paillettes qui représentent la première tranche d'un programme d'exportation d'environ 300 000 tonnes de produits ferreux vers les marchés internationaux, selon le communiqué. Des opérations similaires avec des quantités considérables seront effectuées au cours des prochains mois vers des pays arabes et européens, ainsi que le Canada, a-t-on indiqué, soulignant que l'exportation de la première cargaison de paillettes «intervient après l'entrée en phase d'exploitation de l'unité de réduction directe qui constitue le cœur battant du complexe avec une capacité annuelle atteignant jusqu'à 2,5 millions de tonnes de fer réduit à froid et à chaud de haute qualité». Cette technologie moderne internationale (réduction directe) contribuera à concrétiser l'autosuffisance et générera des opportunités d'exportation de sorte à s'inscrire dans la perspective nouvelle de l'Algérie en matière de diversification des exportations hors hydrocarbures, a relevé la même source. La capacité de production du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) atteint les deux millions de tonnes de produits ferreux (rond à béton et bobine) par an, dans une première phase, et devrait s'élever à quatre millions de tonnes annuellement dans une seconde phase, a-t-on indiqué.

R. E.

EXPORTATEURS HORS HYDROCARBURES

Les recettes en devises accessibles

Pour encourager les exportations hors hydrocarbures, la Banque d'Algérie vient de lever l'un des obstacles les plus contraignants pour les opérateurs, à savoir celui de pouvoir disposer de la totalité de leurs recettes en devises, et ce dans l'éventualité de les réinvestir.

En effet, en vertu d'un règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel n° 30, les exportateurs peuvent désormais disposer de la totalité des recettes en devises générées par leurs activités. «Dès le rapatriement des recettes d'exportation, hors hydrocarbures et produits miniers, de biens et de services, la banque crédite à l'ordre de l'exportateur, le montant des recettes reçues dans le (s) compte (s) en devises qu'il détient, dans le respect des modalités fixées par instruction de la Banque d'Algérie», selon le règlement n° 21-01 du 28 mars 2021, modifiant et complétant le règlement n° 07-01 du 3 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Toutefois, les recettes des exportations non domiciliées et celles rapatriées hors délais réglementaires, seront encaissées en dinars algériens, souligne le même texte. Le même règlement dispense les exportations de prestations des services numériques, ainsi que celles portant sur les prestations de services des start-ups et des professionnels non commerçants, des formalités de la domiciliation bancaire. Ainsi, ces prestataires de services, sont appelés à déposer auprès de leurs banques domiciliataires, une déclaration portant descriptif du ou des projets avec indication entre autres du prix unitaire et de sa date de mise en ligne. «Au titre de ces opérations, tout paiement reçu en contrepartie des services exportés doit être rapatrié auprès d'une banque en Algérie. Ce paiement est inscrit au crédit du



compte devises (commerçant ou professionnel non commerçant) de l'exportateur, pour être utilisé prioritairement et exclusivement, pour les besoins de son activité», explique la même source. Toutefois, les recettes des exportations issues de projets non déclarés au préalable à la banque domiciliataire, seront encaissées en dinars

algériens. Par ailleurs, la domiciliation des exportations de produits frais, périssables et/ou dangereux peut avoir lieu après la date d'expédition et de déclaration en douanes dans la limite du délai fixé par instruction de la Banque d'Algérie, selon ce nouveau règlement de la Banque centrale.

Hafid Mesbah

REMBOURSEMENT DES DETTES D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 247 dossiers supplémentaires acceptés

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej) a accepté 247 dossiers supplémentaires pour le remboursement des dettes d'entreprises en difficulté, selon un communiqué du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise qui assure de la poursuite de l'opération jusqu'à l'examen de toutes les demandes. Dans le cadre de concrétisation des axes de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de l'Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs crédits ou la relance de leurs activi-

tés, selon le cas, une 5e séance de travail de la Commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'Anade, s'est tenue jeudi dernier. Lors de cette réunion, tenue au siège de l'Agence, 500 dossiers déposés par les représentants des banques ont été examinés, dont 247 dossiers de remboursements acceptés, pour plus de 37 mds centimes, en sus du report pour réexamen de 240 dossiers relatifs aux entreprises en activité qui seront accompagnées par l'Anade à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de

charges pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées. La même source fait état, également de la régularisation définitive de 8 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence. Cinq dossiers ont été renvoyés aux banques car ne remplissant pas les conditions de remboursement, a-t-on précisé. Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été étudiés s'élève à 2 515 dossiers, note le communiqué, qui précise que des séances sont programmées chaque jeudi.

R. E.



AGRÂCE AU CIMENT ET AUX PRODUITS FERREUX Le port d'Oran double ses exportations

Durant le premier trimestre de l'année en cours, l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO) a enregistré une hausse du volume d'exportations de plus du double, soit 100,17 %, par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué hier son service chargé des statistiques, et ce grâce aux cargaisons de ciment clinker et aux produits ferreux. Ainsi, 278 268 tonnes de différentes marchandises ont été exportées durant les trois premiers mois de l'année en cours, à partir de l'infrastructure portuaire contre 133 285 tonnes, à la même période de 2020, soit une hausse de 144

983 tonnes, a-t-on indiqué. Ce bond est justifié par le nombre d'exportations du ciment Clinker, qui est passé de 31 200 tonnes au premier trimestre de 2020 à 173 357 tonnes cette année. Ce volume a été multiplié par cinq. Les exportations des produits ferreux ont atteint 10 000 tonnes durant cette même période, alors que le port d'Oran n'a enregistré, au premier trimestre de l'année dernière, aucune opération d'exportation de ce genre de marchandises, selon les statistiques de l'EPO. Les exportations comportent également environ 95 000 tonnes de marchandises

diverses, contre 90 000 tonnes au premier trimestre de 2020. Parallèlement, le volume des importations a été estimé, à la fin du mois de mars dernier, à 2 428 971 tonnes, soit une diminution d'environ

223 500 tonnes, en raison de la baisse des importations de céréales de 10 % (795 546 tonnes) et des produits pétroliers d'environ 35 % (19 418 tonnes) et des huiles végétales de 19 % (39 000 tonnes). La période précitée a vu une augmentation du volume des importations d'aliments du bétail de plus de 26 % (188 031 tonnes), de sucre brun de 10 % (128 650 tonnes).

Outre ces marchandises, les importations ont porté aussi sur 5 929 tonnes d'asphalte, 4 387 tonnes de produits cosmétiques, 794 500 tonnes de produits ferreux, 5 034 tonnes de matériaux de fabrication de produits d'emballage et 439 506 tonnes de marchandises diverses. Le port d'Oran a enregistré, durant le premier trimestre de l'année en cours, une baisse de l'activité des containers. Quelque 48 045 containers ont été traités contre 56 852 containers, durant la même période de 2020, soit une baisse de 15,49 %, a-t-on indiqué de même source.

H.M.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 6 COMMUNES DU NORD DE TÉBESSA

Le projet mis en service

Le ministre des Ressources en eau Mustapha Kamel Mihoubi a présidé jeudi à Tébessa la mise en service du projet d'alimentation en eau potable de six (6) communes du Nord de la wilaya à partir du barrage Ouldjet Mellegue (commune de Ouenza).

Dans le cadre de sa visite de travail dans cette wilaya frontalière, le ministre a inauguré une station de traitement des eaux et de pompage au niveau du barrage Ouldjet Mellegue, destinée à alimenter pas moins de 175.000 habitants des communes de Ouenza, El Aouinet, Boukhadra, Bir El Dhab, Morsott et El-Meridj et à mettre fin au déficit en matière d'alimentation en eau potable. Dans un point de presse, le ministre a fait état de la possibilité d'élargir ce projet, en coordination avec les autorités locales, pour permettre l'approvisionnement en eau potable du chef-lieu de wilaya et du nouveau pôle urbain qui accueille 3.200 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) dans la commune de Boulhaf Dir. Selon les explications données sur site, le taux de remplissage du barrage Ouldjet Mellegue, d'une capacité de 160 millions m³, dépasse actuellement 90 %, alimenté par le surplus des barrages voisins dans le cadre du programme des grands transferts mais aussi par les précipitations. Concernant les



autres communes confrontées à un déficit d'alimentation en eau potable, le ministre a indiqué que «plusieurs forages et puits profonds seront réalisés pour

pallier ce manque», assurant que fournir de l'eau potable aux citoyens là où ils se trouvent constitue l'un des principaux objectifs de son département. En réponse

à la question d'un journaliste relative aux projets gelés de son secteur, M. Mihoubi a souligné qu'un rapport détaillé a été transmis au Gouvernement pour souligner l'importance de lever le gel sur des dizaines de projets, dont la concrétisation devrait remédier au problème de déficit en matière d'alimentation en eau potable dans plusieurs wilayas, dont Tébessa. Le ministre des Ressources en eau a fait état, d'autre part, de l'inscription de plus de 3.000 projets à l'échelle nationale pour alimenter en eau les habitants des zones d'ombre pour une enveloppe financière de plus de 30 milliards DA, ajoutant que des «centaines de ces projets n'ont pas été lancés faute de ressources financières actuellement». Le ministre a affirmé que les autorités supérieures du pays œuvrent à améliorer les conditions de vie des habitants des zones reculées en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. M.Mihoubi poursuivra sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection de la station d'épuration des eaux usées dans la région d'Ain Zarrouk (commune de Tébessa).

BATNA

Souk Errahba, destination privilégiée pour les mères de famille

Le très ancien marché aux épices «Souk Errahba», du centre-ville de Batna devient, chaque mois de Ramadhan, une destination privilégiée pour les mères de familles en quête de condiments indispensables pour assaisonner les mets de la meïda du f'tour. Les femmes qui fréquentent ce lieu, devenu avec le temps un pan de la mémoire de la capitale des Aurès, y trouvent tout ce qu'elles désirent comme épices et condiments savamment étalés pour attirer l'attention des visiteurs. Outre les incontournables graines de coriandre, le carvi, poivre noir et blanc, ras El hanout (un mélange de plusieurs épices) et le Frik (grains de blé concassés) essentiel pour la chorba, les clientes demandent également les ingrédients nécessaires à la confection des plats sucrés notamment les fruits secs comme les raisins, les abricots et les pruneaux, confie à l'APS, Walid Aïssa, commerçant au marché d'Errahba. Selon Aïssa qui a hérité ce métier de son père et de son grand-père, la dynamique du mois de Ramadhan installe "une ambiance particulière" à Souk Errahba où les commerçants entament les préparatifs plusieurs semaines à l'avance en choisissant avec soin leurs marchandises.

L'AFFLUENCE S'ACCROIT DURANT LE RAMADHAN

De nombreuses femmes rencontrées par l'APS au niveau de Souk Errahba, déambulant entre ses échoppes exigües, affirment que ce lieu est un marché aux épices par excellence dont la fréquentation s'intensifie particulièrement durant le mois de Ramadhan. «Bien que le commerce des épices se soit développé au cours des dernières années à travers la ville avec l'apparition de multiples commerces spécialisés, le vieux souk Errahba



conserve sa position, son aura et ses fidèles clients et clientes», assure dans ce contexte, Fatima Beghiani qui confie faire partie avec ses filles des «fidèles clientes du marché Errahba». «Ma relation avec les marchands d'Errahba est bâtie sur la confiance et auprès d'eux je trouve tout ce que je souhaite en plus de la qualité qui donne à mes plats un goût succulent», a ajouté cette dame qui ne s'imagine pas acheter ses épices ailleurs. Outre les épices traditionnelles et les mélanges spéciaux préparés par les vendeurs d'Errahba qui cumulent plusieurs années d'expérience, «la mère de famille trouve aussi de nouvelles épices sur le marché local à l'instar du 'cari et sumac', utilisées pour assaisonner les viandes en plus de conseils d'utilisation prodigués par le vendeur», souligne de son côté Zineb A. Dans ce même contexte, Amar Sersar, vendeur à Souk Errahba depuis près de 40 ans, relève que «les marchandises éta-

lées à Errahba ont évolué sensiblement ces dernières années et attirent même des clients des wilayas avoisinantes par leur qualité excellente, avant et pendant le Ramadhan». Selon Amar dont l'échoppe se trouve en plein centre d'Errahba, ce marché était durant les années 1940 une grande place à ciel ouvert dédiée au troc et à la vente des produits artisanaux, notamment le miel, d'hane (beurre salé), les dattes et les fèves sèches. «L'histoire de Souk Errahba se confond avec celle de l'antique Batna dont elle a fini par en constituer un des emblèmes, ce qui a accru l'attachement des habitants de la capitale des Aurès pour ce lieu particulier», ajoute Amar Sersar. Situé au centre-ville de Batna, derrière le théâtre régional Dr. Salah Lombarkia à l'endroit appelé localement «El Fouala» Souk Errahba connaît une grande dynamique toute l'année qui s'accroît toutefois durant les fêtes et les occasions. APS

ZONES D'OMBRE DE M'SILA

Financement de 40 projets Angem

Pas moins de 40 projets ont été financés, depuis 2020 à M'sila par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) au profit des demandeurs de crédits dans les zones d'ombre, ont annoncé hier les services de la wilaya. Le total de crédits accordés a atteint 4 millions de dinars, ont précisé les mêmes services, expliquant que ces crédits, de l'ordre de 100 000 dinars chacun, ont ciblé notamment des activités concernant la femme rurale comme la couture, le tissage traditionnel, l'élevage de volailles et la poterie. Les crédits ont permis la création de 120 postes d'emploi au profit des jeunes des zones d'ombre, ont noté les mêmes services, indiquant que l'ANGEM a "satisfait à ce jour la totalité des demandes de crédits dans ces régions". D'autres opérations seront concrétisées au cours de cette année dans les zones d'ombre de la wilaya dans le but d'encourager la création de richesse et d'offrir des emplois aux habitants de ces zones, les femmes notamment, a-t-on signalé de même source.

OUM EL BOUAGHI

Production prévisionnelle de plus de 3.900 qx de légumes secs

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oum El Bouaghi prévoit une production de 3 926 quintaux (qx) de légumes secs, au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris samedi auprès du service de régulation de la production et du soutien technique de cette direction. A ce propos, la même source a affirmé à l'APS que la production des légumes secs attendue, concentrée notamment dans les communes de Sigus et Ain M'lila, est répartie sur une superficie agricole de 380 ha consacrés aux lentilles, et 70 ha pour le pois chiche. «La production des légumes secs attendue cette année connaîtra une augmentation onsecutivement à la hausse de la superficie réservée par rapport à la saison agricole précédente qui a été marquée par la réalisation d'une récolte de 2.125 qx sur une surface estimée à 280 ha», a ajouté la même source. Le secteur agricole dans la wilaya d'Oum El Bouaghi œuvre à étendre la superficie agricole consacrée à ce type de cultures.

ITINÉRAIRE : ANNIE FIORIO-STEINER N'EST PLUS

Le peuple reconnaîtra les siens...

L'histoire est souvent injuste dans la mesure où les vrais héros restent anonymes des générations durant. Comme si on avait peur de les montrer au public. Et qu'ils démasquent les usurpateurs de mémoires...

Voilà une femme qui aura tôt fait de comprendre que les valeurs humanistes n'ont ni religion ni nationalité. Et que le courage en particulier n'est point le monopole exclusif des hommes. Ainsi est-il de cette grande dame qui vient de nous quitter, algérienne jusqu'au bout des ongles et que sans doute hélas mille fois hélas la nouvelle génération post indépendance dans son écrasante majorité ignore. Sans dissenter ici sur imbécillité de certains hommes pas à la hauteur de leur propre histoire j'avoue que c'est eu cet immense privilège d'avoir approché Annie –sans prétendre à la familiarité je précise– lors du premier colloque sur le retentissement de notre guerre de libération nationale, il y a déjà un bon bout de temps. J'ai de suite été fasciné par ce bout de femme d'une incroyable énergie e dont je ne n'étais que peu instruit de son parcours historique remarquable. Et lorsque se retrouvait chez notre ami commun Sid-Ali Sakhri à la librairie «Mille-feuilles», je m'aventurais un peu plus dans l'approche protocolaire alors qu'elle n'était que sourie, simplicité et spontanéité. Et puis d'autres retrouvailles ici et là, là et ici au gré des pérégrinations de cette militante de la première heure dont je me flattais de plus en plus de sa proximité. Bien qu'elle ne soit pas du genre non plus à s'épancher à propos de sa participation active à la libération de notre pays qu'elle soutiendra autant par le verbe que l'action. Et tandis que les années passaient et que les événements se bouscuaient, me voilà privé des nouvelles d'Annie et cela me manquait quelque part. D'ailleurs c'est comme cela qu'on juge et jauge l'intensité d'une relation privilégiée pour ma part. Car ce



n'est pas tous les tour qu'n a la chance de rencontrer une femme de cette trempe. Et qui plus est-concours de circonstances ou hasard dirigé- partageait le même quartier qu'une mienne cousine qu'elle saluait souvent m'a-telle confié par suite.

De fait je l'ai toujours considéré comme une vraie et authentique bentlebled car hors son engagement avéré et chèrement payé auprès de tous les autres nationalistes, elle dégageait je ne sais quoi qui respirait la sincérité et un

grand désintéressement de tout ce qui gravite autour du matérialisme, au sens argentin du terme s'entend. Elle est née humble elle a vécu humble et elle est morte avec toute la reconnaissance o combien méritée de sa seconde patrie physiquement mais sa première par le cœur, qu'elle ne quittera qu'un jour de printemps 2021 avec ce fameux emblème national qui lui seyait tant comme de juste. Reconnaissance éternelle sœur Annie...

Amar Zentar

PUBLICATIONS D'AUTEURS LOCAUX

Valoriser le potentiel créatif

Une exposition de publications d'auteurs de la wilaya de Chlef s'est ouverte jeudi à la bibliothèque principale de lecture publique du chef-lieu, dans l'objectif de promouvoir la lecture et de valoriser les créations littéraires des jeunes de la région, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette manifestation culturelle, organisée à l'occasion de la Journée mondiale du livre (23 avril) et mettant en lumière des publications et ouvrages d'auteurs locaux, a pour objectif principal de "promouvoir la lecture, tout en encourageant les auteurs locaux à la création", a indiqué, à l'APS, le directeur de cet établissement culturel, Mohamed Guemoumia.

Diverses publications littéraires, dont de romans, de recueils de poésie, des histoires pour enfants ainsi que différents ouvrages scientifiques et historiques écrits en arabe, français et Tamazight, édités par quelque 85 auteurs de la wilaya de Chlef, sont exposés à l'occasion, a-t-on appris de même source.

De nombreuses autres activités annexes sont prévues durant cette manifestation culturelle, dont des ateliers de lecture au profit des enfants, une conférence "un auteur, un livre" et des séances de vente dédicace qui seront assurées par de nombreux auteurs locaux, a ajouté M. Guemoumia.

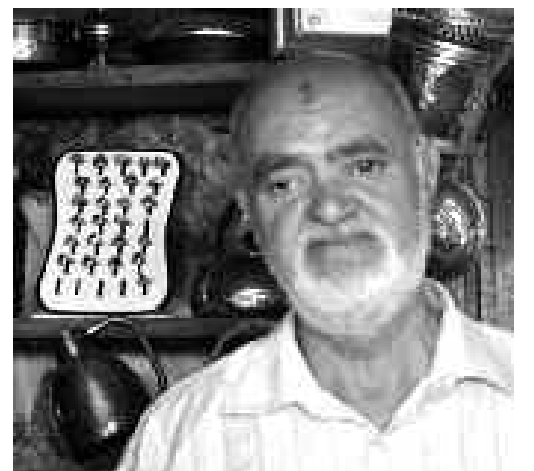
La première journée de cette foire a enregistré une affluence moyenne des amoureux du livre, qui se sont accordés dans leurs déclarations à l'APS, sur le "rôle de ce type d'activités culturelles dans la valorisation de la créativité à l'échelle locale, notamment en matière d'écriture et d'éditions littéraires qui ont besoin d'avantage de soutien et d'encouragement pour aller de l'avant", ont-ils assuré.

Dans cette même démarche de promotion de la lecture, il est prévu la présentation, durant la semaine prochaine à la salle des conférences de cette bibliothèque, de deux auteurs par l'écrivain Tayeb Kerfah, de la wilaya de Chlef. Une activité qui se tiendra tous les mardi, avec à chaque fois un auteur et un ouvrage.

Par ailleurs, pour ce mois de Ramadhan, il est programmée, au niveau de ce même établissement culturel, une série de conférences axées sur des événements historiques et religieux (la conquête de la Mecque, la bataille de Badr), l'animation de l'émission "Hadith el Madina" et des récitals de poésie religieuse.

CASBAH D'ALGER

Décès du doyen des dinandiers



L'artisan dinandier à la Casbah d'Alger El Hachemi Benmira, un des doyens de ce métier, est décédé vendredi à Alger à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt façonnait et sculptait le cuivre depuis 1958 à la Casbah d'Alger, un métier transmis à travers les générations et qu'il avait appris dans l'atelier de Mohamed Zoulou près de Zoudj Aayoun à la Casbah d'Alger, s'efforçant, depuis, de le sauvegarder en proposant ses créations, bijoux, luminaires, ustensiles de cuisine et de bain, ainsi que des antiquités remontant à la période ottomane, entre autre.

Détenteur d'une attestation de reconnaissance délivrée par l'Unesco pour ses efforts de préservation de ce métier malgré les nombreux écueils, le défunt avait été plusieurs fois distingué pour "l'authenticité" et "l'innovation" de ses produits.

Demier des dinandiers à la Casbah d'Alger, El Hachemi Benmira, avait œuvré à la transmission de son riche savoir-faire et sa grande expérience aux jeunes pour préserver ce métier, "en voie de disparition", avait-il constaté avec regrets.

DE LA CULTURE ET DU VIRTUEL

Ou comment surfer sans toile...

Comment se cultiver sans trop dilapider ses neurones ? Sur le virtuel et son prêt à penser ou le classique réel aux antipodes du virtuel ? Cruel dilemme non ? Alors autant surfer sans toile... Depuis l'invention du virtuel l'homme doit-il vraiment mieux ? Peu sur. Car entre temps et comme toute invention fait de la main de l'homme, elle est forcément perfectible. Ne serait-ce déjà que par ses effets perverses...Et les exemples en ce sens sont légion. Cela me rappelle ce magnifique de feu Tahar Djaout « l'invention du désert ». A la seule différence qu'il ne s'agit pas là d'un désert virtuel mais bel et bien réel. Mais pourquoi donc ce virtuel nous détache-t-il tant du réel ? Et avec une aisance et une facilité déconcertantes. Pas d'efforts physiques à fournir ni de neurones particuliers à gaspiller. Tout est simple. Tout est simplifié. Du boulot de pros vous dis-je. Et puis l'aspect clean des choses : pas de ratures et donc nul besoin de gommes ou autres désormais inutiles accessoires pour cause d'irruption, d'intrusion et d'envahissement enfin de cet outil supposé magique qu'est l'internet. Mais le

progrès a aussi un prix : il faut donc souscrire un abonnement, se familiariser avec les techniques de communication « boutonnées » et éviter surtout cette multitude d'arnaques qui accompagnent cette invention-clé...Une invention clé oui sans jeu de mots aucun. Car elle nous ouvre beaucoup de portes de son propre chef, nous en ferme quelques-unes supposées secrètes (le fameux mystère de la chambre jaune) mais dont on peut venir à bout à force d'abnégation, sinon au moins de petites ruses de sioux...Pourtant dans cet univers édulcoré du virtuel les pirates sont bien réels et les hackers avec. Fonction de ces flibustiers forbans ; pirater tout ce qui est « piratable » sur votre compte. Alors même qu'avant d'adhérer à la toile on vous assure toutes les garanties possibles et imaginables. Tu parles Charles ! En fait toutes les inventions du genre ne sont qu'une bien triste supercherie (pour ne pas lâcher le mot escroquerie) qu'on sait, toutefois, rendre incontournable au commun des mortels sous toutes les latitudes et pour cause. Après, ça parlera davantage de chiffre d'affaires, de subsides, de

benefices, de plus-value comptable et tutti quanti. Et pour nous communs des mortels situés de ce côté-ci du miroir, à peine pourrions-nous casser la graine croyant fortement en prendre sur un virtuel simple miroir aux alouettes. Sur tout les plus naïves comme dirait l'autre...Alors que faut-il donc faire (ou ne pas faire) pour échapper à cette chape de plomb pourtant d'une insoutenable légèreté ? Pas grand-chose à part peut-être rompre carrément avec le virtuel pour réinvestir le réel. Toujours aussi revêche et monotone mais réel tout de mêmes...Avec tout ce que cela suppose comme déchets. Bien réels ceux-là. Si tenaces et si prégnants que même une évasion immédiate dans la sécurité virtuelle aussi éphémère, ne saurait éponger. Alors on se dit qu'il y a un moment pour tout : un temps pour la toile, un temps pour les toilettes, pardon le toilettage...Hé oui car lorsqu'on n'en peut plus de naviguer sur la toile, le réel est toujours là pour nous rattraper, sans doute pour ne plus tomber des nues. Tout en vivant virtuellement notre réel...

Amar Zentar

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

7 morts et 295 blessés en 48 h

Sept personnes ont trouvé la mort et 295 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué.

Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour assister 12 personnes incommodées par le gaz de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à Alger (2 personnes), Tipasa (4 personnes), El-

Bayadh (3 personnes) et Djelfa (3 personnes). Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 90 opérations de sensibilisation à travers 18 wilayas (55 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 73 opérations de désinfection générale à tra-

vers 16 wilayas (34 communes), indique le communiqué, notant que pour ces deux opérations 294 agents de la Protection civile, 62 ambulances et 32 engins d'incendie ont été mobilisés. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de trois incendies urbains à Alger, à Tipasa et Souk Ahras.

Samia Acher

DANGERS DE L'EXCÈS DE VITESSE

La DGSN lance une campagne de sensibilisation

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, jeudi, une activité de sensibilisation aux dangers de l'excès de vitesse avant l'heure de l'Iftar, dans le cadre de la poursuite de la campagne nationale lancée au début du mois sacré, sous le slogan : « Nous sommes tous pour un ramadhan sans accident ». Cette campagne de sensibilisation a pour objectif « d'accompagner les usagers de la route pour les sensibiliser aux dangers des excès de vitesse, au vu des accidents de la circulation en nette augmentation chaque jour, notamment ceux enregistrés juste avant l'heure de l'Iftar », a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Elle vise également à « sensibiliser les usagers de la route à tous les aspects liés au respect et à l'application des règles de sécurité routière et à leur inculquer la culture de la prévention routière, en leur fournissant des conseils et des orientations au niveau des points de contrôle de la circulation situés au niveau des zones urbaines et des accès et entrées des villes ». Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont pour leur part organisé jeudi, juste avant l'heure de l'Iftar, une sortie de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation, sous le slogan « Ensemble pour un Ramadhan sans accidents de la route ». Organisée à Dar El Beida, Oued Ouchayeh (Bachdjerrah) et Bir Mourad Rais, cette campagne de sensibilisation vise à réduire les accidents de la circulation et à sensibiliser les usagers de la route à l'importance du respect du code de la route, notamment en ce mois sacré où les accidents de la circulation se multiplient quelques heures avant l'Iftar. Au cours de cette sortie, des dépliants ont été distribués contenant des règles sur la sécurité routière, ainsi que des explications aux conducteurs sur le risque de l'excès de vitesse et de la conduite en cas de fatigue.

APS

RENVERSEMENT D'UN BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS À NAÂMA

48 blessés enregistrés

Quarante huit personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu vendredi dans la wilaya de Naâma a appris l'APS auprès de la Protection civile. La même source a indiqué que l'unité principale de la Protection civile du chef-lieu de la wilaya est intervenue à 11h15 au niveau du rond-point de la route périphérique de la ville, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, desservant la ligne Tindouf-Chlef, avec 53 passagers à bord. Parmi les 48 personnes, cinq ont été blessées à différents degrés, selon les mêmes services, ajoutant que les agents de la protection civile ont fourni sur places les premiers soins aux victimes avant de les avoir transportés vers l'Établissement hospitalier « Kadri Mohamed » de la ville, où deux blessés ont subi des opérations chirurgicales. Le wali de Naâma, Idir Medbab, ainsi que d'autres responsables locaux, se sont rendus sur les lieux de l'accident puis à l'hôpital concerné pour s'enquérir de l'état de santé des blessés. Les services de la protection civils ont déployé, au cours de cette intervention supervisée par le directeur local de ce corps, 40 agents de différents grades, 7 ambulances et deux camions de secours, en plus de deux ambulances appartenant au secteur de la santé. Pour leur part, les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

APS

PRÉVENTION ROUTIÈRE DURANT LE MOIS DE RAMADHAN
Dzair Bénévoles s'implique

Le mouvement associatif commence à s'impliquer dans les efforts de sensibilisation contre les accidents de la circulation menés par les pouvoirs publics, à travers une démarche bénévole initiée par des jeunes qui se sont sentis interpellés par l'ampleur du phénomène durant le mois de Ramadhan. « C'est une idée qui s'est spontanément imposée à nous en ce début du mois sacré, lorsque nous avons appris le décès brutal de la jeune épouse d'un acteur connu, survenu peu avant la rupture du jeûne dans un accident de la circulation. L'onde de compassion qu'il a suscitée auprès de la population nous a interpellés » a expliqué à l'APS un des membres de l'association « Dzair Bénévoles », Karim Benamer. Cette association n'en est pas à sa seule action et même si, pour l'heure, elle n'est dotée que d'à peine 75 membres, elle a pu activer dans d'autres divers domaines, à l'instar de la protection de l'environnement, fait-il savoir, notant que « le plus important est de pouvoir

traduire notre volonté en des actes, aussi limités soient-ils en envergure ». Et si « Dzair Bénévoles » a coutume, depuis quelques années, de s'investir durant le mois sacré dans la distribution des repas dédiés aux routiers peu avant l'heure du f'tour, pour cette année, elle a souhaité associer à ce geste la dispensation, au niveau de son site de Bordj-El-Kiffan (Est d'Alger), de « conseils et autres recommandations pour une conduite plus sécurisée », ajoute le même interlocuteur.

« Pour ce faire, nous avons opté pour l'implication d'enfants en tenues de policiers ou de gendarmes, histoire de mieux intéresser les automobilistes qui nous sollicitent pour les repas du f'tour » détaille M. Benamer, annonçant également le recours aux dépliants et autres panneaux rappelant les principes de base du code de la route, avant de signaler qu'outre Alger, d'autres villes du pays bénéficieraient de la même initiative.

APS

Qahwa fi goubli |

Ne touchez pas à mon jeun !

Oui je sais par ces temps de somnolence et de lourdeurs recommencées, il est pour le moins difficile de dénicher un sujet qui accroche. Par contre dans notre vie de tous les jours ce que d'aucuns désignent par quotidien, les esprits s'échauffent pour un oui ou pour un non ? Et on met, bien sûr, tout cela sur le compte de sidna ramadhan réputé avoir bon dos...Oui sur quel registre broder (sans fil d'or) pour ne pas perdre celui d'Ariane ? Allez venons-en aux faits et leur fatuité. Promis, juré, pas question de reparler foot aujourd'hui bien que la tentation soit forte suite au sommet mondial du ballon rond qui a fait exploser l'audimat autour de la planète. Sachez tout de même pour votre gouverne que j'ai gagné

une somme rondelette c'est à dire de quoi finir confortablement mes vieux jours. Hé, oui ça apprendra à tous ces pseudo-bookmakers par trop arrogants à vouloir se frotter à moi... Dans un premier temps une idée m'est venue d'instinct à l'esprit : racheter illico ma Mercedes fantôme mais au vu de la surenchère qui frappe le monde versatile du marché de l'automobile j'ai tôt fait de me raviser. Car je n'entends nullement être un nouveau Messi du quartier plébien qui est le mien. Insulter la plèbe n'étant pas dans ma nature parce que de caractère plutôt patricien...Tout de même une fois le magot encaissé je me suis dit pourquoi ne pas reverser au moins un douzième au profit des

œuvres caritatives. Là aussi comme y a trop de pauvres ce n'est pas très enrichissant comme démarche...Que ferons-nous compère ? Ce n'est pas tout de gagner encore faut-il savoir les placer...Un placement en banque ? Trop primaire et peu rentable au fond...Pour ne pas dire à fonds perdus...Alors voyons, voyons...Et si je les transférais à l'étranger ? Ce n'est pas une bonne idée non plus ; d'abord c'est la meilleure manière d'éveiller des soupçons, ensuite même la Suisse n'est plus aussi sûre qu'avant...Bon les gars je ne vous importunerai point plus longtemps, c'est décidé : je les balance au fonds d'un puits. Au fait comment on dit : un puits artésien ou cartésien ?

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES
NIF : 41102 00003 50028
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

L'Université M'Hamed BOUGARA Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/UMBB/2021, relatif à : «Acquisition d'équipement et consommable pour la mise en place d'un laboratoire de diagnostic de Covid-19 au profit de la recherche de recherche Biochimie, Biotechnologie, Biochimie et Développement Durable à l'Université M'Hamed Bougara - Boumerdes» réparti en deux lots suivants :
LOT N° 01 : Equipement de laboratoires.
LOT N° 02 : Consommables, article de protection et désinfectants, déjà paru dans les journaux : **الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية** 02/03/2021 (en arabe) et le **Crésus** du 02/03/2021 (en français) ainsi que dans le **BOMOP** n° : 1748 du 07/03/2021 au 13/03/2021, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

DESIGNATION DU PROJET	DÉTAILS DES LOTS	SOLICITANT AVEC DEXTRÉ	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	DÉLAI D'EXÉCUTION	Notes Technique	Notes Financière	TOTAL DES POINTS
Acquisition d'équipement et consommable pour la mise en place d'un laboratoire de diagnostic de Covid-19 au profit de la recherche de recherche Biochimie, Biotechnologie, Biochimie et Développement Durable à l'Université M'Hamed Bougara - Boumerdes	LOT N° 01 : Equipement de laboratoires	SARL S.I.L.A ALGERIA NIF : 08621801708955	24 280 000,00 DA	120 JOURS	51,74	28,12	79,86
	LOT N° 02 : Consommables, article de protection et désinfectants	ETB ETIHA QUALITE SFC NIF : 00081400704577	7 145 474,00 DA				

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 13-247 du 16/09/2015 portant Règlementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du Service Contractant au plus tard dans trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP, la Presse ou le Portail des Marchés Publics, pour leur communiquer ces résultats par écrit.
 Selon les dispositions de l'article 82 précité, les soumissionnaires qui souhaitent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre du présent Appel d'Offres, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics dans dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP, la Presse ou le Portail des Marchés Publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

CRÉSUS #624 DU DIMANCHE 25 AVRIL 2021-ANEP2116007475

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES
NIF : 41102 00003 50028
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

L'Université M'Hamed BOUGARA Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/UMBB/2021, relatif à : «REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTERIEUR DU DEPARTEMENT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE L'UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES », déjà paru dans les journaux : **الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية** du 02/03/2021 (en arabe) et **Crésus** du 02/03/2021 (en français) ainsi que dans le **BOMOP** n° : 1748 du 07/03/2021 au 13/03/2021, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

DESIGNATION DU PROJET	SOLICITANT AVEC DEXTRÉ	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	DÉLAI D'EXÉCUTION	Notes Technique
REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTERIEUR DU DEPARTEMENT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE L'UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES	ETB PH TCE CHABANE NOUREDDINE NIF : 166161501995167	12 996 998,53 DA	100 jours	36

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 13-247 du 16/09/2015 portant Règlementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du Service Contractant au plus tard dans trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP, la Presse ou le Portail des Marchés Publics, pour leur communiquer ces résultats par écrit.
 Selon les dispositions de l'article 82 précité, les soumissionnaires qui souhaitent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre du présent Appel d'Offres, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics dans dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP, la Presse ou le Portail des Marchés Publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

CRÉSUS #624 DU DIMANCHE 25 AVRIL 2021-ANEP2116007477

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
MEYOVENNE AVEC L'INSTITUT SUPERIEUR NATIONAL DE FORMATION PARAMEDICALE M'SILA
NIF : 099728019000328
MISE EN DEMEURE N°01

-Vu le **marché n°33** du 27/10/2013 portant réalisation d'un hôpital 60 lits à **Hammam Dalaa (lot unique)**, confié à **BATIGEC PROMOTION ET IMMOBILIERE**

-Vu l'ordre de service de démarrage des travaux: n°01/2014 en date du 24/01/2014

-Vu le délai de réalisation de 47 mois après L'avenant n° 04.

-Vu le PV de visite de chantier de Monsieur le Wali n°4107 du 30/10/2019.

-Vu la mise en demeure du 29/12/2019.

-Vu l'envoi n° 245 du 26/05/2020.

L'entreprise **BATIGEC PROMOTION ET IMMOBILIERE** dont le siège sis route de Meftah zone Industrielle de **Oued Smar -Alger** est mise en demeure de reprendre les travaux de réalisation et renforcer le chantier de réalisation de hôpital 60 lits à **Hammam Dalaa** en moyens humains et approvisionnement suffisant en matériaux de construction.

Un délai de dix (8) huit jours vous est accordé à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux et le BOMOP passe ce délais, les mesures coercitives prévues par la réglementation seront prises à l'encontre de l'entreprise.



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

SOUS-MARIN
INDONÉSIE DISPARU

La marine confirme qu'il a «coulé»



Le sous-marin disparu au large de Bali avec 53 hommes à bord a «coulé», a confirmé hier la marine indonésienne, alors que les autorités pensent que l'équipage, s'il a survécu, a épuisé ses réserves d'oxygène. Plusieurs débris du sous-marin, qui n'a pas répondu depuis mercredi, ont été retrouvés dont certains provenant de l'intérieur du submersible, suggérant des dommages irréversibles. «Sur la base des éléments que nous pensons venir du KRI Nanggala, nous avons changé le statut du sous-marin de 'disparu' à 'coulé'», a indiqué Yudo Margono, porte-parole de la marine indonésienne au cours d'une conférence de presse. Des centaines de militaires et une vingtaine de bateaux sont mobilisés depuis mercredi pour localiser le KRI Nanggala 402, un submersible vieux d'une quarantaine d'années. La marine avait estimé à 72 heures les réserves maximales d'oxygène dont disposaient les membres d'équipage en cas de panne d'électricité et ce délai a été franchi tôt samedi matin, rendant leur survie improbable. Une nappe d'hydrocarbures repérée dans la zone où le submersible a plongé laisse craindre une possible rupture du réservoir, voire une dislocation du sous-marin, selon les experts. Les autorités militaires avaient annoncé initialement que le submersible pouvait avoir coulé jusqu'à 700 mètres de fond, une profondeur bien plus importante que celle pour laquelle il a été conçu. Le sous-marin de fabrication allemande avait demandé une autorisation de plonger dans le cadre d'exercices militaires comprenant le tir de torpilles, avant de disparaître. Les Etats-Unis ont envoyé des troupes aéroportées tandis que deux navires de la marine australienne étaient arrivés sur zone.

ACCORDS INTERNATIONAUX
«EN VIGUEUR» EN LIBYE

Tripoli affirme leur respect



Les autorités de transition libyennes ont affirmé, hier, leur respect des accords internationaux «en vigueur», conclus entre la Libye et d'autres pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères libyen. Le communiqué publié par le ministère libyen sur sa page officielle sur Facebook, a affirmé que «le ministère des Affaires étrangères œuvre conformément à la loi et aux accords internationaux en vigueur». La situation en Libye a connu des développements positifs au cours de la période récente, après que les parties libyennes eurent réussi à opter pour une autorité de transition unifiée, qui a pris ses fonctions le 16 mars dernier. Le gouvernement intérimaire s'est fixé douze objectifs durant la période de transition devant prendre fin d'ici aux prochaines élections générales prévues le 24 décembre 2021. Il s'agit, entre autres, de réunifier les institutions de l'Etat libyen, d'évacuer les mercenaires et forces étrangères présentes en Libye, d'améliorer le quotidien des Libyens et d'instaurer la réconciliation nationale.

APS

BIRMANIE

Jakarta appelle à cesser les violences et restaurer la démocratie

Le président indonésien, Joko Widodo, a appelé la junte birmane à cesser les violences contre les civils et à restaurer la démocratie, à l'issue d'une réunion de crise avec les dirigeants des pays d'Asie du Sud-Est et le chef de l'armée birmane.

Ces déclarations d'une fermeté inhabituelle pour le leader du plus grand pays de la région interviennent après la réunion organisée à Jakarta par l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) en réponse à la répression sanglante menée par la junte. Depuis le coup d'Etat militaire du 1er février, la répression a fait plus de 700 morts en Birmanie et un rapporteur de l'ONU a estimé les réfugiés à plus de 250 000 personnes, menaçant de déstabiliser la région. Le général birman Min Aung Hlaing effectuait son premier déplacement à l'étranger depuis que les forces birmanes ont confisqué le pouvoir et assigné à résidence la cheffe du gouvernement civil Aung San Suu Kyi.

ENGAGEMENTS DEMANDÉS À LA JUNTE

«Le premier engagement demandé est que l'armée birmane cesse l'usage de la violence et que toutes les parties fassent preuve de retenue pour réduire les tensions», a déclaré le dirigeant indonésien. «La violence doit cesser, la stabilité et la paix en Birmanie doivent être restaurées». Joko Widodo a aussi appelé à la libération des prisonniers politiques, à autoriser une aide humanitaire et que des émissaires de l'Asean puissent «promouvoir le dialogue avec toutes les parties». Le Premier ministre singapourien, Lee Hsien Loong, a assuré que le leader de la junte avait «entendu». «Il n'était pas opposé à ce que l'Asean joue un rôle constructif», a-t-il déclaré à des journalistes. Le dirigeant singapourien a aussi réclamé la libération d'Aung San Suu Kyi, placée en résidence surveillée depuis le coup d'Etat. L'Indonésie et Brunei, pays qui préside l'Asean actuellement, organisaient cette réunion des dirigeants de la plupart des 10 nations de l'organisation qui comprend aussi la Birmanie, Singapour, la Malaisie, le Cambodge, la Thaïlande, le Vietnam, les Philippines et le Laos. Un commu-



niqué final doit être publié ultérieurement. En Birmanie, les manifestations ont continué à travers le pays samedi, de l'Etat Kachin dans le Nord jusqu'à Rangoun. Dans l'ancienne capitale, des manifestants ont mis en scène de faux enterrements pour les généraux en brisant des pots couleur safran sur le sol, qui symbolisent la séparation avec les morts.

«MEURTRIER EN CHEF»

La venue du général birman avait déclenché la colère des défenseurs des droits humains et des opposants à la junte. «Les réunions qui excluent le peuple birman mais incluent le meurtrier en chef Min Aung Hlaing (...) ne vont pas apporter de solution», a protesté dans un communiqué le gouvernement fantôme birman, mis en place par l'opposition, qui n'a pas été invité par l'Asean. «La crise déclenchée par l'armée birmane sanguinaire et sans remords a englouti le pays et va provoquer des chocs graves, notamment humanitaires, dans la

région toute entière», a averti Amnesty International dans un communiqué. L'organisation a appelé les autorités indonésiennes à engager des poursuites contre le général Min Aung Hlaing et les autres membres de la junte qui se rendent à Jakarta. Plusieurs personnalités ont appelé l'Asean à expulser la Birmanie. Mais l'organisation, fondée sur le consensus et la non-ingérence n'a pas annoncé de mesure aussi drastique. Les analystes voyaient plutôt la réunion comme un moyen d'amener la junte birmane à la table des négociations. Point de protocole important, les autorités indonésiennes ont décrit le leader de la junte comme le «chef de l'armée birmane» pour éviter de le reconnaître comme le dirigeant légitime du pays, et ni le président Joko Widodo ni sa ministre des Affaires étrangères n'ont eu de rencontres à part avec lui. L'envoyée spéciale des Nations unies pour la Birmanie, Christine Schraner Burgener, était aussi à Jakarta pour des entretiens en marge du sommet. R. I./AFP

MEURTRE DE GEORGE FLOYD

Le policier reconnu coupable connaîtra sa peine le 16 juin

Le policier américain reconnu coupable mardi du meurtre de George Floyd connaîtra sa peine le 16 juin, selon un document rendu public vendredi par la justice du Minnesota. Le prononcé de la sentence est prévu à 13h30 locales (18h30 GMT) au tribunal de Minneapolis, selon le programme mis en ligne par l'autorité judiciaire. Derek Chauvin encourt 12 ans et demi de prison mais sa peine pourrait être rallongée si le magistrat conclut à l'existence de circonstances aggravantes. L'agent de police blanc de 45 ans a été jugé pour avoir tué le quadragénaire noir en s'agenouillant sur son cou pendant près de dix minutes lors de son arrestation en mai 2020 à Minneapolis. La mort de George Floyd est devenue le symbole des brutalités policières contre les minorités aux Etats-Unis. Son agonie avait été filmée par une passante. La scène, diffusée sur les réseaux sociaux, avait fait le tour du monde, provoquant des manifestations de colère et des appels à réformer en profondeur la police américaine, régulièrement accusée de racisme. Le ministre de la Justice Merrick Garland, a annoncé mercredi l'ouverture d'une enquête sur la police de



Minneapolis pour déterminer si elle «suit un modèle ou des pratiques de maintien de l'ordre inconstitutionnels ou illégaux». L'enquête vise à déterminer si les policiers font systématiquement un usage excessif de la force, y compris lors de manifestations légales. Plusieurs autres bavures policières ont eu lieu pendant les trois semaines du procès, augmentant encore la tension dans cette ville du nord des Etats-Unis. Le 11 avril, Daunte Wright, un Afro-Américain âgé

de 20 ans, a été tué par une policière blanche lors d'un banal contrôle routier dans la banlieue de Minneapolis. Sa mort a entraîné des rassemblements émaillés de violences pendant plusieurs jours. Et juste avant l'annonce du verdict, une adolescente noire âgée de 16 ans a été abattue par un policier à Columbus (Ohio). Selon les images de la caméra-piéton portée par l'agent, elle paraissait attaquer une autre jeune fille avec un couteau.

Le Hadith

« Annonce à ceux qui marchent la nuit pour aller à la mosquée la bonne nouvelle d'une lumière éclatante le jour de la Résurrection. Les gens seront effrayés, mais eux ne le seront pas. » (al-Tabarâni).

Al-Aya

{ [...] et [fais] aussi la Lecture à l'aube, car la Lecture à l'aube a des témoins. [...] » }
(Coran 17/78).



Iftar
19h35
Imsak
04h17

Renouvelons notre vie durant le mois de Ramadan

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :
« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été révélé comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. [...] »
(Coran 2/185).



Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :
« **Quiconque jeûne un jour pour Allah, Allah, exalté soit-Il, en récompense, éloignera la chaleur de l'Enfer de son visage d'une distance parcourue en soixante-dix ans.** » (Boukhari et Mouslim).

La monotonie et la routine de la vie engendrent l'ennui et la lassitude chez beaucoup de gens.

Cependant, l'Islam donne à la vie un goût différent, refusant fatigue et ennui, jusqu'à ce qu'elle devienne « bonne » comme le dit Allah, exalté soit-Il (sens du verset) : « [...] **Nous lui ferons vivre une bonne vie.** [...] » (Coran 16/97)

Les cinq prières quotidiennes ne sont rien d'autre qu'une façon de briser la monotonie de la journée, la prière du Dju'mu'a de briser la monotonie de la semaine et la prière nocturne de briser la monotonie de la nuit.

Quant au mois de Ramadan, il permet de briser la monotonie de l'année, et à chacune de ces étapes, l'homme renouvelle sa vie et se trouve face à de nouvelles significations le ramenant sur le droit chemin.

Le mois de Ramadan est l'étape majeure de toutes ces étapes durant lesquelles Allah, exalté soit-Il, vient en aide aux serviteurs en enchaînant pour eux les diables et en tendant Sa main pour donner généreusement.

Le mois de Ramadan est un don et un présent divin au monde, grâce auquel l'homme est capable de renouveler sa vie et de la remplir d'espoir.

Parmi les moyens de renouveler sa vie durant le mois de Ramadan, citons :

1. Le moment du sa'hûr qui est la dernière portion de la nuit que la plupart des musulmans négligent.

Le mois de Ramadan vient alors pour attirer leur attention sur ce moment béni et les réveiller afin qu'ils prennent des forces en mangeant. Cependant, beaucoup de gens passent ce moment à manger et oublient le noble hadith :

« **Allah, exalté soit-Il, descend durant le dernier tiers de chaque nuit jusqu'au ciel le plus proche de la terre et dit : 'Y a-t-il quelqu'un qui Me demande de pourvoir à ses besoins pour que Je le fasse ? Y a-t-il quelqu'un qui demande Mon pardon pour que Je lui pardonne ?', et ainsi de suite jusqu'à l'apparition de l'aube.** » (Boukhari).

Combien avons-nous besoin de ce moment durant lequel nous renouvelons

notre vie et demandons à Allah, exalté soit-Il, de quoi réformer notre religion ainsi que notre vie dans ce monde et dans l'au-delà.

2. La prière du Fajr à la mosquée qui est également négligée par les gens tout au long de l'année. Puis vient le mois de Ramadan qui leur fait prendre conscience qu'il existe une prière à laquelle assiste le plus grand nombre d'anges. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « [...] **et [fais] aussi la Lecture à l'aube, car la Lecture à l'aube a des témoins.** [...] » (Coran 17/78).

Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « **Annonce à ceux qui marchent la nuit pour aller à la mosquée la bonne nouvelle d'une lumière éclatante le jour de la Résurrection. Les gens seront effrayés, mais eux ne le seront pas.** » (al-Tabarâni).

3. L'invocation d'Allah, exalté soit-Il, et la multiplication des invocations particulièrement durant ce mois béni, car l'invocation du jeûneur est exaucée comme cela est rapporté dans un noble hadith :

« Il y a trois catégories de personnes dont les invocations ne sont pas rejetées : le chef connu pour son équité, le jeûneur jusqu'à la rupture du jeûne et l'opprimé. »

Et dans une version : « [...] le jeûneur au moment de rompre son jeûne [...] » (Tirmidhî)

Les oulémas ont dit qu'Allah, exalté soit-Il, plaça le verset de l'invocation au milieu des versets du jeûne afin d'indiquer que l'invocation durant le jeûne n'est pas rejetée ; et combien de besoins envisageons-nous de satisfaire !

4. La lecture du Coran et sa méditation, car ce mois est le mois du Coran. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. [...] » (Coran 2/185)

Il est donc recommandé au musulman de terminer au moins une fois la lecture du Coran dans son intégralité en le méditant et en y réfléchissant.

5. La prière en commun à la mosquée. Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :

« Celui qui se rend à la mosquée en début ou en fin de journée, Allah lui prépare une place au Paradis à chacun de ses trajets (en allant à la mosquée et en revenant à sa maison). » (Boukhari et Mouslim)

Il existe de nombreux moyens nous permettant de renouveler notre vie durant le mois de Ramadan dont le fait de multiplier les prières surrogatoires, les prières nocturnes et l'aumône, de maintenir les liens de parenté, ce comprendre les significations de la fraternité en Allah, exalté soit-Il, et de respecter les sentiments du musulman. Tout cela donne à la vie un autre sens que celui auquel nous sommes habitués.

Le plus important de ces moyens renouvelant la vie est le premier mot du Coran à avoir été révélé durant le mois de Ramadan et qui est : « Iqra' (Récite) ! », et la lecture au nom d'Allah, exalté soit-Il, car c'est le meilleur moyen d'élever le niveau de la culture islamique et de conscientiser les musulmans.

Le musulman doit s'accorder durant le mois de Ramadan au moins une heure par jour durant laquelle il lit. Il peut commencer par lire la biographie du Prophète (Q.S.S.S.L) car c'est par le biais de la vie du Prophète (Q.S.S.S.L) que fut révélé l'Islam.

Tous ces moyens ne sont qu'un début et non une fin, car beaucoup de gens pensent qu'ils doivent accomplir ces obligations durant le mois de Ramadan et les délaier après celui-ci, et cela est la cause chez nous d'une régression continue, car le mois de Ramadan représente l'étincelle qui doit provoquer en chacun d'entre nous progrès, continuité et ascension et non pas une

période comme les autres que l'on quitte lorsqu'elle se termine.

Et Allah, exalté soit-Il, est le Maître du succès.

L'Islam appelle ses adeptes à se doter de nobles vertus et encourage la bonne moralité, faisant d'elle un moyen de gagner le Paradis. Si les nobles vertus sont recommandées en général, elles sont plus spécifiquement requises pendant le mois de Ramadan, dont le jeûne est une obligation. D'après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, lorsque les gens ont interrogé le Prophète (Q.S.S.S.L) sur les choses qui sont le plus à même de faire entrer quelqu'un au Paradis, il a répondu : « La crainte d'Allah et le bon comportement ».

En outre, celui qui est doté de moralité est considéré comme l'un des meilleurs musulmans, celui dont la foi est la plus intègre. 'Abdallah ibn 'Amr, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète (Q.S.S.S.L) n'était ni grossier ni obscène ». Il disait (Q.S.S.S.L) : 'Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui jouissent de la meilleure éthique'.

D'après Aïcha, le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « Les croyants qui ont la foi la plus parfaite sont ceux qui jouissent de la meilleure moralité et qui sont les plus doux envers leurs épouses ».

Le Prophète (Q.S.S.S.L) a affirmé que la moralité sera, dans la Balance du croyant, l'œuvre qui le rapprochera le plus d'Allah, exalté soit-Il, et a dit : « Rien ne pèsera plus lourd dans la Balance (du croyant) que la moralité ». Il a également souligné (Q.S.S.S.L) que celui qui possède une bonne moralité est élevé au rang de celui qui jeûne la journée et veille la nuit en prière. D'après Aïcha, le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « Certes, l'homme peut atteindre par sa moralité le degré de celui qui passe sa journée à jeûner et sa nuit à prier ».

Poulet rôti et sa croûte au fromage

INGRÉDIENTS

un grand poulet complet ou comme pour moi des baby poulets

1/2 litre de bouillon de poulet sinon faite déssoudre un cube de bouillon dans un demi litre d'eau)

50 gr de beurre en morceau

un bon filet d'huile d'olive extra vierge.

2 feuilles de laurier

quelques branches de thym

sel poivre noir

épices au choix j'ai mis un peu de cumin et un peu de paprika

quelques gousses d'ail coupées sur 4 en longueurs

POUR GRATINER:

motarde

chapelure

fromage rapé

INSTRUCTIONS

lavez bien le poulet.

coupez le en longueur du coté de la poitrine juste au milieu pour avoir une seule pièce du poulet

deposez le sur une planche et appuyez bien avec vos mains pour avoir une pièce assez plate du poulet.

salez et poivrez généreusement le

poulet des deux cotés.

placez le poulet dans un plateau allant au four, sur les morceaux d'ail (pour le parfumer lors de la cuisson)

versez un peu du bouillon de poulet dans le plateau (pas toute la quantité, laissez un peu pour déglacer après le suc de la cuisson du poulet)

ajoutez les morceaux de beurre par dessus la poulet.

ajoutez le laurier, le thym, et les épices, puis arrosez d'un filet d'huile d'olive

couvrez le plateau avec une feuille de papier aluminium, et placez a cuire dans un four préchauffé a 200 degres C, selon le poids du poulet (prévoir 20 minutes de cuisson pour chaque kilo de poulet) la cuisson de mes poulets a duré presque 2 heures, car ils etaient dans deux plateaux différents, et une fois je plaçai un en haut et l'autre en bas, et ensuite j'alternai pour une cuisson uniforme des deux poulets.

quand le poulet est cuit, retirez le du four, badigeonnez le d'une couche de moutarde, ajoutez la chapelure par dessus, puis le fromage rapé.

faites gratiner d'en haut pour donner au poulet une belle couleur.

Dégalcez le jus de cuisson avec un peu du bouillon de poulet restant. passez le au chinois pour avoir un jus sans morceaux dégustez le poulet avec des frites ou alors une purée de pomme de terre



galettes de poulet farcies de fromage

INGRÉDIENTS

500 gr de blanc de poulet haché

sel poivre noir

fromage selon votre goût

pour la panure:

un œuf

farine

chapelure l'huile pour friture

INSTRUCTIONS

mélanger le blanc de poulet haché, salé et poivré

prendre une petite quantité de viande l'aplatir sur un plat

fariné pour mieux travailler, mettre dessus les 3 fromages,

refermer la viande, et aplatir pour avoir une belle rondelle.

passer les a la farine, œuf puis chapelure une fois que vous avez terminer toute la viande, faire chauffer l'huile et faites les frire à feu moyen



kebda mchermla



INGRÉDIENTS

300 g de foie d'agneau.

3 gousses d'ail

quelques brin de coriandre.

sel poivre noir, carvi en poudre et paprika doux

3 c. à soupe d'huile d'olive.

2 c. à café de tomates fraîches en purée

1 c. à café de tomate en purée

1 c. harissa

1 et demi c. à soupe de vinaigre

INSTRUCTIONS

nettoyez le foie d'agneau sous une eau abondante et coupez-le en dès moyens.

Dans une poêle à fond épais, placez l'huile et laissez bien chauffé avant d'ajouter les morceaux de foie.

faites sauter le foie de tout les cotés pour avoir une belle couleur dorée, sans trop le cuire.

retirez le foie de la poêle sans l'huile de la cuisson.

dans le mortier, placez les gousses d'ail, le sel, le poivre noir, le carvi et le paprika doux.

écrasez bien le tout, et placez la d'ersa ou chermoula obtenue dans l'huile de cuisson du foie, ajoutez par dessus un peu d'eau, pour que l'ail ne brûle pas.

ajoutez ensuite le concentré de tomate et la harissa, faites revenir un peu puis introduisez la tomate fraîche en purée

laissez cuire jusqu'à apparition d'un peu d'huile à la surface puis remettre le foie dans la sauce.

ajoutez par dessus un peu de coriandre fraîche, et le vinaigre.

couvrez et laissez cuire 15 minutes, puis retirez du feu.

décorez le plat avec de la coriandre fraîche avant de passer à la dégustation.

Crème chocolat et fraise facile

INGRÉDIENTS

250 ml de fruits rouges en purée pour moi fraises mais des framboises c'est mieux.

70 ml sucre

Une tablette de chocolat noir à 50% de cacao ou moins que ca.

02 Jaunes d'œufs.

INSTRUCTIONS

Placer vos chocolat casser en morceaux dans un bol et réservez.

Dans une petite casserole faite chauffer la purée de

fruits avec la moitié du sucre jusqu'à ébullition.

Dans un autre bol et avec un fouet mélanger les jaunes d'œufs avec le reste du sucre jusqu'à blanchissement.

Verser graduellement la purée chaude sur le mélange des œufs puis faite cuire une minute en remuant sans cesse.

Après passer votre préparation au tamis en versant sur le chocolat.

Laisser reposer une minute puis à l'aide d'un fouet mélanger délicatement pour avoir une crème homogène. et verser la dans vos ramequins.

En fin réfrigère 4 heures et bonne dégustation.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) CRB-JSS, le choc !

L'ES Sétif sera sacrée champion de l'aller en cas de défaite de la JS Saoura contre le CR Belouizdad.

Le champion d'hiver en Ligue 1 algérienne pourrait être connu ce dimanche soir, à l'issue du choc entre le CR Belouizdad et la JS Saoura qu'abritera le stade du 5-Juillet, pour le compte de la mise à jour de la 16e journée. Leader avec trois points d'avance, l'ES Sétif dont le derby contre la JSM Skikda est reporté au 1er mai prochain, sera sacrée champion de l'aller en cas de défaite de la JS Saoura contre le CR Belouizdad.

Mais, la tâche des champions d'Algérie en titre ne sera pas une sinécure face aux coriaces et redoutables bécharis qui restent sur une impressionnante série de huit matchs sans la moindre défaite, dont sept succès. Une belle empoignée est en perspective entre les Belouizdadis avides



de se rapprocher davantage du peloton de tête, en attendant leur dernier match retardé face aux voisins de l'USMA, et les gars de la Saoura, en quête d'exploit. Deux autres rencontres se joueront également ce soir, à savoir CABBA-MCA et USMBA-JSK, des clubs aux ambitions dia-

métralement opposées. Après l'amère défaite concédée à Skikda, le MCA se déplace chez la lanterne rouge avec la ferme intention d'empocher les trois points de la victoire face à un adversaire à sa portée. Lotfi Amrouche qui assure l'intérim à la barre technique du Moulou-

dia, veut sortir par la grande porte et relancer la machine avant de passer le témoin au revenant Nabil Neghiz. Les partenaires de Hachoud tiennent à remporter les deux matchs retardés contre le CABBA et le NC Magra pour se relancer en championnat.

Revigorée par son exploit en terre camerounaise en Coupe de la CAF, la JSK compte confirmer face à l'USMBA, toujours en crise, renouer avec le succès en championnat et se hisser provisoirement sur le podium. Un sursaut d'orgueil n'est toutefois pas à écarter des poulains de Bouakaz, habitués à créer la surprise face aux Canaris.

L. B.

Le programme : Dimanche à 22h30

5-Juillet : CRB - JSS
BB Arréridj : CABBA - MCA
Bel Abbès : USMBA - JSK
Skikda : JSMS - ESS (reportée au 1er mai)

COUPE DE LA CAF

Medouar vient à l'aide des Sétifiens

Le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, vient à l'aide de la formation sétifienne qui jouera son va-tout dans la phase des poules de la Coupe de la CAF, le 28 avril, face aux Libyens d'Al-Ahly Benghazi. Medouar a décidé de reporter le match retardé de l'ESS face à la JSMS pour permettre aux poulains de Nabil Kouki de préparer dans les meilleures conditions ce déterminant derby maghrébin, décisif pour la qualification aux quarts de finale de la C2 africaine. "La ligue de football professionnel a décidé de reporter la rencontre de mise à jour de la 18ème journée qui devait opposer la JSM Skikda à L'ES Sétif, prévue initialement le dimanche 25 Avril 2021, au 01 Mai prochain. La LFP a pris cette décision pour permettre à notre représentant l'Entente de Sétif de mieux préparer le match de la dernière journée de la coupe de la Confédération de la CAF contre Al Ahly Benghazi prévu le 28 Avril à Serif, et qui sera

décisif dans la course à la calcification aux 1/4 de finale de cette compétition", a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site internet de la LFP. L'ESS a un petit espoir pour accompagner la JSK en quarts de finale. Les camarades de Djahnit doivent vaincre les Libyens à Sétif et espérer un nul ou une défaite d'Enyimba à domicile face à Orlando Pirates pour poursuivre leur aventure africaine.

LES DOLÉANCES DES CLUBS SERONT TRANSMISES À LA FAF

D'autre part, le président de la LFP a rencontré, jeudi à Alger, les présidents et les représentants des clubs de la Ligue 1, en prévision de l'entame de la phase retour du championnat le 4 mai prochain. Medouar a écouté les doléances de ces présidents, confrontés à d'énormes difficultés sur le plan financier et "a préconi-

sé la réactivation de la commission de réflexion sur les problèmes que vivent les clubs". Cette commission a pour mission d'élaborer un document écrit dans lequel seront consignées les grandes revendications des clubs, un document qui sera soumis au nouveau Bureau Fédéral dont la première réunion est prévue le 30 avril. "Cette commission entamera ses travaux dès samedi 24 avril et elle devra transmettre ses conclusions lors de la prochaine réunion LFP/Clubs de la Ligue 1 prévue le mercredi 28 Avril", a-t-on précisé dans le communiqué de la LFP. La révision du contrat de joueur professionnel, la création d'un statut particulier pour les clubs professionnels et la création d'un fonds de solidarité destiné à venir en aide aux clubs professionnels sont les principales revendications des présents à cette première réunion LFP-clubs de l'élite.

L. B.

FAF

Amara reconnu par la FIFA ?

Le nom du nouveau président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, figure sur le site internet de la FIFA depuis jeudi. Ses partisans affirment qu'il est officiellement reconnu par la FIFA, alors que ses opposants affirment qu'il ne faut pas crier victoire du moment que Gianni Infantino ne lui a pas encore envoyé un message de félicitations, et que le dossier de l'assemblée générale électorale de la FAF est toujours à l'étude au niveau de la commission juridique de l'instance suprême du football mondial. Celle avait exigé la révision des statuts de la FAF avant la tenue des élections, mais le ministère de la jeunesse et des sports, à sa tête Sid Ali Khaldi, s'y est opposé. Le président de la commission électorale, Abdelmadjid Yahy, avait émis des réserves et des craintes, surtout que la candidature d'Amara n'était pas conforme aux statuts de la FAF, du moment qu'il n'a pas cinq ans à la tête du CR Belouizdad. "En toute sincérité, on va

vers l'inconnu, voire droit dans le mur. Le futur président de la FAF ne sera pas reconnu par la FIFA dont la circulaire est très claire, l'on se dirige vers un Comité de normalisation et ce sera une honte pour nous. Le processus actuel est imposé par les pouvoirs publics qui vont assumer leurs responsabilités", a déclaré le fantasque président de l'US Chaouia le jour de l'annonce de la candidature Amara. Ce dernier se montre, par contre, confiant et serein, tout en s'engageant à réviser les statuts de la FAF dans les délais fixés par la FIFA, soit avant juin prochain. "La FIFA accompagne les associations, elle intervient et remet à l'ordre ceux qui ont dévié de sa voie. Je suis confiant. La FIFA ne va pas nous sanctionner, car il n'y a pas eu de fautes ou de mauvaises intentions de notre part. La FIFA a eu des contacts avec la FAF et le MJS, mais ça a pris du temps et il y a eu du retard. Il faut aller de l'avant. On est de bonne foi. Les textes sont en chantier.

La FIFA va considérer la bonne foi de l'Algérie et va nous accompagner dans ce chantier", a rétorqué Amara le jour de son élection. En attendant le verdict final de la FIFA, le suspense demeure entier. Le scénario catastrophe, soit l'invalidation de l'élection d'Amara, serait un coup fatal pour Khaldi et son équipe, mais aussi un coup dur pour la FAF et notamment la sélection nationale, à la veille de l'entame des éliminatoires du Mondial 2022, prochain gros objectif des troupes de Djamel Belmadi, qui sont dans l'expectative... Belmadi n'est guère rassuré, d'autant plus que nos champions d'Afrique ne sont pas du tout protégés, en raison de la situation prévalant à la FAF, comme l'attestent si bien les dernières injustices dont ils ont été victimes de la part de l'arbitrage, lors de leurs dernières sorties dans les éliminatoires de la CAN 2022 contre la Zambie et le Botswana. Ça risque donc de partir en vrille... L. B.

NOUVEL ÉTAT D'URGENCE À TOKYO

La Covid-19 menace les JO !

Reportés à l'été 2021 en raison de la Covid-19, les Jeux Olympiques risquent d'être ajournés, à nouveau, ou annulés carrément, en raison d'une vive recrudescence du coronavirus dans le pays organisateur, le Japon. Le gouvernement japonais a déclaré vendredi 23 avril un nouvel état d'urgence à Tokyo et dans trois autres départements du Japon, à trois mois du début de ces JO prévus dans la capitale nippone du 23 juillet au 8 août 2021. «Nous avons décidé de déclarer un état d'urgence dans les préfectures de Tokyo, Kyoto, Osaka et Hyogo», a annoncé le premier ministre, Yoshihide Suga, en évoquant l'augmentation des variants dans les nouvelles infections. «Nous avons un fort sentiment de crise. Nous ne serons pas en mesure de contenir les variants qui ont de puissantes capacités infectieuses, à moins de prendre des mesures plus fortes que jusqu'à présent», a déclaré, de son côté, le ministre japonais en charge de la lutte contre le virus, Yasutoshi Nishimura. Les établissements servant de l'alcool (restaurants, bars, karaoké...) devront fermer leurs portes à partir de ce dimanche jusqu'au 11 mai inclus, ainsi que des centres commerciaux et les grands magasins. «Nous serons en mesure d'organiser les Jeux même sans vaccination... Indépendamment du vaccin, nous prendrons des mesures fortes contre le Covid-19 pour pouvoir organiser les Jeux», rassure le directeur général des JO de Tokyo, Toshiro Muto, mais il ne faut jurer de rien ! L. B.

FÉDÉRATION DE BASKET-BALL

Rabah Bouarifi réélu

Le président sortant de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Rabah Bouarifi, a été réélu pour le mandat olympique 2021-2024, lors des travaux de l'assemblée générale électorale (AGE) "bis" tenus hier à Alger. Dans un scrutin qui s'est disputé entre deux candidats, après le retrait de Ramzy Belhadj, Mehdi Oucif et Zaki Lahmar, Bouarifi a obtenu 37 voix sur les 65 membres votants, contre 25 pour Abdelallah Moula et 3 bulletins annulés. L'AGE du 10 avril, qui avait débouché sur la reconduction de Rabah Bouarifi à la tête de l'instance, a été invalidée suite aux recours formulés par des membres de l'assemblée.

REAL MADRID Florentino Perez crie au scandale

Le président du Real Madrid a, une nouvelle fois, soutenu le projet de Super Ligue et est revenu sur la situation des Girondins de Bordeaux.

A lors que dix des douze clubs fondateurs ont finalement décidé de se retirer du projet de Super Ligue, Florentino Perez continue de défendre le projet dont il allait être le nouveau grand président. Dans une interview accordée à AS, le président du Real Madrid a expliqué que « tout a été manipulé » et que son projet « n'est pas un plan exclusif et il ne va pas à l'encontre des ligues nationales. Le projet est le meilleur possible.

Il a été fait pour aider le football à sortir de la crise. L'économie du football s'effondre et nous devons nous adapter à l'époque dans laquelle nous vivons », a-t-il ajouté.

Le dirigeant merengue a également expliqué qu'il était impossible d'attendre 2024 et la réforme de l'UEFA pour que les choses changent. « On a pensé que la Super Ligue accorderait plus d'intérêt



aux parties. Et je pense que la nouvelle réforme de l'UEFA ne résout pas non plus le problème car ce qui a été présenté n'est même pas meilleur que ce qu'il y a. Et en plus, on ne peut pas attendre 2024". Enfin, Perez est revenu sur la situation des Girondins de Bordeaux, en

crise financière. "Cette année, avec une saison sous l'emprise de la pandémie, les pertes se situent entre 2 000 et 2 500 millions d'euros. Les Girondins viennent de faire faillite. Soit on fait quelque chose bientôt, soit de nombreux clubs vont faire faillite", a-t-il ajouté.

FC BARCELONE Dembélé négocie avec la Juventus

Arrivé en Catalogne à l'été 2017 en provenance du Borussia Dortmund, l'aîné droit de 23 ans devait faire oublier aux supporters catalans le départ de Neymar au Paris Saint-Germain. S'il n'a pas réussi à remplir cette grosse mission à cause en partie à la succession de plusieurs pépins physiques, Ousmane Dembélé est aujourd'hui l'un des hommes forts de l'effectif de Ronald Koeman. À une année et quelques mois du terme de son contrat avec le FC Barcelone, le champion du monde tricolore est en train de préparer son avenir. Selon les informations de Sport, le quotidien espagnol, l'entourage du Français serait en train de négocier avec les Italiens de la Juventus concernant un

transfert gratuit à la fin de son bail avec le Barça à l'été 2022. Une véritable catastrophe économique pour les Catalans en ces temps de crise. Ayant déjà formulé une offre de prolongation, il y a deux semaines, Joan Laporta, le nouveau patron de la formation de Liga, pourrait enregistrer son premier gros échec à la tête du club dans ce dossier.

LE BARÇA SUR RUIZ-ATIL

Apparu à sept reprises cette saison, toujours sous les ordres de Thomas Tuchel, Kays Ruiz-Atil (18 ans) a déjà signifié à ses dirigeants qu'il n'avait pas l'intention de prolonger son contrat, qui expire en juin prochain. Une décision qui lui a coûté sa place dans le

groupe professionnel puisque ses supérieurs l'ont renvoyé chez les U19 dès lors qu'il leur a annoncé sa volonté de changer d'air à l'issue de l'exercice en cours. Le talentueux milieu relayeur n'aura d'ailleurs aucun mal à trouver un point de chute. Le FC Barcelone, son principal club formateur, où il a passé six années (2009-2015), est très intéressé par son retour, annonce ESPN. Mais de son côté, L'Equipe nous apprend que Nice, également friand de jeunes joueurs prometteurs, dispose d'une longueur d'avance pour lui proposer un projet ambitieux avec un temps de jeu conséquent. A lui de ne pas se tromper pour lancer définitivement sa carrière.

PARIS SAINT-GERMAIN Deux sérieuses pistes en défense centrale

Si le Paris Saint-Germain continue à se montrer performant sur le plan défensif, le départ de Thiago Silva l'été dernier n'a pas été comblé quantitativement. Un choix stratégique qui n'empêche pas le club de la capitale de vivre une saison palpitante sur tous les tableaux. Malgré cela, les décideurs parisiens prospecteraient les différents profils sur le marché pour apporter de la concurrence dans ce secteur. Alors que la défense centrale Marquinhos-Kimpembe donne une grande satisfaction, Abdou Diallo ou encore Danilo Pereira – pourtant milieu de terrain de formation – affichent également un niveau remarquable. Mais l'arrivée d'un défenseur central de grand calibre n'est pas à exclure l'été prochain. Selon les informations du quotidien AS, le Paris Saint-Germain surveillerait les situations respectives de deux joueurs de Liga : Jules Koundé (FC Séville), valeur montante du foot européen à ce poste, et Raphaël Varane, dont le bail au Real Madrid expire en juin 2022.

O MARSEILLE Payet rend hommage à Sampaoli

Deux buts, une passe décisive et une grande influence dans l'animation offensive : Dimitri Payet tient peut-être son match référence cette saison après son excellente copie à Reims, ce vendredi (3-1). « J'ai été efficace, c'est ce qu'on me demande à mon poste. Depuis quelques semaines, j'arrive à trouver de bonnes sensations que ce soit dans le jeu ou devant le but », a expliqué le meneur de jeu marseillais sur Canal + Sport. Payet estime que ce renouveau – personnel et collectif – trouve son origine dans la méthode de Jorge Sampaoli, tout en soulignant le passage de Nasser Larguet. « C'est bien pour moi, pour toute l'équipe, et on prend trois points importants ce soir. On a confiance, il y a du jeu et des buts. Il (Sampaoli) arrive à nous libérer. Il a bien pris la continuité du travail de Nasser (Larguet) qui nous avait guéri avec son staff. »



LIVERPOOL Konaté acquis

Selon la presse britannique, le jeune défenseur français Ibrahima Konaté (21 ans) serait tout proche de rejoindre Liverpool à l'issue de la saison. Konaté et Liverpool, c'est tout un feuilleton. Annoncé depuis plusieurs mois proche du Champion anglais en titre, le jeune défenseur (21 ans) avait démenti cette information. Avant que le directeur sportif de son club du RB Leipzig, Markus Krosche, ne fasse de même. Pourtant, la presse britannique évoque régulièrement des contacts entre l'entourage du défenseur français et la cellule de recrutement des Reds. Selon les informations de Sky Sports, un accord aurait été trouvé. L'international Espoirs va donc parapher un contrat de 5 ans avec Liverpool, contre 35 M€ environ. Le montant de la clause libératoire. Arrivé au RB Leipzig en 2017 après avoir terminé son contrat avec Sochaux, Konaté a déjà disputé 93 matches avec le pensionnaire de Bundesliga (4 buts). L'officialisation pourrait même avoir lieu dans les prochains jours, ajoute Sky Sports.

ARSENAL C'est la crise à tous les niveaux

Les supporters d'Arsenal n'ont pas aimé et l'ont fait savoir. Avant la rencontre de leur club face à Everton, vendredi, en ouverture du week-end de Premier League, les fans des Gunners ont chaudement manifesté devant l'Emirates Stadium pour réclamer la tête de l'actionnaire, l'Américain Stan Kroenke, qui a été l'un des instigateurs de la maudite Super Ligue. Plus au calme, à l'intérieur du stade, les hommes de Mikel Arteta se sont inclinés face aux Toffees (0-1), alors qu'ils étaient privés de Pierre-Emerick Aubameyang (au repos après avoir contracté la malaria) mais aussi Alexandre Lacazette (touché à une cuisse). Nicolas Pépé, Bukayo Saka et Eddie Nketiah n'ont pas été en mesure de se créer des opportunités offensives et un penalty d'abord accordé à Dani Ceballos a été annulé par la VAR (52'). Incisifs et dangereux, les hommes de Carlo Ancelotti ont finalement ouvert le score avant le dernier quart d'heure de jeu, un centre de Richarlison en direction de Dominic Calvert-Lewin se transformant en un csc du gardien allemand Bernd Leno (76'). Arsenal n'est que 9e et se retrouve à 9 points de la 5e place, alors qu'Everton, 8e, en profite justement pour revenir à 3 longueurs de la dernière place européenne.

PAYS DE GALLES Giggs risque une peine de prison

Ryan Giggs n'est définitivement plus le sélectionneur du pays de Galles. Vendredi, la fédération galloise a annoncé que Robert Page, à la tête des Dragons de Gareth Bale depuis l'automne dernier, sera en charge de l'équipe lors de l'Euro 2020, avec des rencontres contre la Suisse, la Turquie et l'Italie en phase de groupes. Et pour cause. L'ancien joueur vedette de Manchester United a été inculpé par la justice britannique pour deux agressions et « contrôle coercitif ». Il sera jugé au tribunal de la région de Manchester le 28 avril. Le 3 novembre dernier, à son domicile, Giggs, 47 ans, avait eu une dispute avec son ex-petite amie, Kate Greville, 36 ans, et s'en serait pris à une autre femme, âgée d'une vingtaine d'années, avant l'intervention de la police. Pour agression sur sa compagne, Giggs risque un maximum de 6 mois de prison et une amende de 5 000 livres sterling. Mais il est également accusé de « contrôle coercitif » sur la victime entre décembre 2017 et novembre 2020, à savoir un comportement de domination physique et psychologique sur un conjoint, et risque jusqu'à 5 ans de prison et une amende illimitée s'il est reconnu coupable, comme l'indique The Sun. Formé chez les Red Devils, l'ex-feu-follet gaucher a réalisé toute sa carrière à MU (963 matches pour 169 buts de 1991 à 2014) et a remporté de nombreux trophées sous la houlette de Sir Alex Ferguson (13 titres de champion d'Angleterre, 2 sacres en Ligue des champions). Giggs a intégré le staff de MU et a même été intérimaire après l'éviction de David Moyes. Avant de devenir le sélectionneur de son pays en 2018.



PANDÉMIE DE COVID-19

174 nouveaux cas, 129 guérisons et 8 décès en 24h

FRANCE

La cour des comptes épingle la politique de Paris au Sahel

En France, la cour des comptes a dressé un sévère réquisitoire contre la politique du pays au Sahel, estimant qu'environ 60 % des dépenses de Paris dans la région ont été affectées aux actions militaires, rapporte le quotidien Le Monde. La juridiction financière a publié jeudi, 22 avril, un «référé» concernant les «actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel». Les juges mettent en balance la «cohérence des actions civiles et militaires» avec les priorités affichées par Paris dans la région: «La sécurité des Etats et le développement économique et social des populations». A ce titre, la cour des comptes souligne que la priorité au développement affichée par la France au Sahel depuis 2009 dans ses différentes stratégies n'a «été qu'en partie suivie d'effet». Selon le rapport, les dépenses françaises consacrées aux pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ont plus que doublé entre 2012 et 2019, passant de 584 millions d'euros à l'aube du déclenchement de la crise au nord du Mali, à plus de 1,17 milliard d'euros sept ans plus tard. Mais la promesse liée à la stabilisation et au développement, elle, n'a «pas suivi la même progression», note le rapport. Entre 2012 et 2019, le montant annuel qui leur a été alloué a même baissé, passant de 431 millions d'euros à moins de 325 millions. Selon la cour des comptes, environ 60 % des sommes françaises versées au Sahel ont ainsi été affectées aux actions militaires, sur la même période. Pourtant, publiquement, les officiels français ont maintes fois



insisté sur l'urgence de financer le développement dans cette région. Selon la cour des comptes, «la priorité affichée en faveur de la zone Sahel ne s'est pas traduite dans les faits : les cinq Etats sahéliens représentaient, en 2018, 10 % de l'APD (Aide publique au développement) française en Afrique et le Mali 2,5 %. Des propositions inchangées par rapport à 2013. Selon des médias, le premier président de la cour des comptes, Pierre Moscovici, vient d'adresser une lettre au Premier ministre, Jean Castex, qui résume les travaux des magistrats sur la politique française au Sahel. En préambule de cette lettre, Pierre Moscovici rappelle notamment qu'«en 2009, la France a adopté une stratégie pour le Sahel, qu'elle a révisée en 2014 et en 2016 après son intervention militaire au Mali. Dans ce cadre, ont été définies des priori-

tés, dont la cour a cherché à s'assurer qu'elles s'étaient effectivement traduites dans les faits ». Un audit, «devrait être effectué afin de préciser les critères de réussite de l'opération conduite par la France et ses partenaires au Sahel». «Il n'y a pas de sécurité pérenne sans développement économique, social et institutionnel», estime la cour des comptes. «Dans les espaces du Sahel où les services rendus aux populations sont faibles, l'action militaire contre les groupes armés ne suffira pas à garantir à elle seule les conditions d'une vie digne et d'une activité pérenne, les complémentarités entre actions militaires et civiles d'aide à la stabilisation et au développement doivent donc être recherchées et se traduire dans l'organisation de la réponse française», selon la lettre relayée par des médias locaux.

Au fil du jour

Il disait ce que les mots n'arrivent pas à dire

Par Rachid Ezziane

Abdelhamid Benhedouga écrivait en arabe. Mais qu'on le lise en arabe ou en français, on trouvera toujours chez cet écrivain, engagé sans le vouloir, une fraîcheur littéraire malgré l'acidité du verbe. Car « Abdelhamid Benhedouga dit avec les mots ce que les mots n'arrivent pas à dire d'habitude », avait dit de lui Mohamed Dib. Et Mohamed Dib lui ajoute deux autres qualités : lucidité et générosité.

En voici un aperçu : « Echanson ! Serveur ! Garçon ! Quoi, au fond de ce verre ? Débris d'un rêve ? Lie d'un tonneau ? Tout s'embrouille dans ma tête... vide comme ce verre. Eclat de cristal dans le verre ! Je jure de ne plus boire, et de nouveau je bois ! Je jure, et de nouveau... Mais pourquoi cesser de boire ? L'exilé, au lieu de réfléchir, rumine des souvenirs.../... Débris d'un rêve ? Lie d'un tonneau ? Là où naissent les hallucinations, là où jaillissent la poésie, l'amour, la foi ; et révèle le message d'en haut. Une est la lumière, multiple l'éclairage... »

Un buveur se recherche dans son verre la raison de sa vie ratée. Ainsi que celle de son pays qui n'arrive pas à comprendre ses sacrifices et en faire une rampe de lancement vers un meilleur avenir pour son peuple. Il boit aussi pour la liberté d'expression.

Encore un autre extrait : « ...Mais les choses étant ce qu'elles sont, je vis dans une autre attente. On m'a interdit de m'exprimer et je me suis interdit d'être sobre. C'est mieux ainsi : ne plus penser. Animal muet ! Voilà ce que je suis devenu. (In-Blessure de la mémoire).

Ainsi est faite la littérature chez Benhedouga, que beaucoup ont manqué de lire, et ils sont passés à côté de moments littéraires des plus intenses, des plus instructifs, des plus émotifs...

Abdelhamid Benhedouga, que les médias avaient, au lendemain de sa mort, décrit comme un nouvelliste racé, un grand humaniste, un visionnaire en avance de vingt ans sur son temps et un pionnier de la littérature arabe moderne.

Né le 9 janvier 1925 à El-Mansoura dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, Abdelhamid Benhedouga fit ses études en langues arabe et française dans son village, puis il rejoint l'institut Ketani à Constantine et enfin la Zitouna de Tunis. En 1958, il rejoint le FLN et collabore dans « La voix de l'Algérie ». A l'indépendance, il exercera plusieurs emplois, dont le dernier, Directeur de l'Enal. Il est auteur de plusieurs romans, presque tous traduits de l'arabe au français par Marcel Bois, dont le plus connu : « Vent du Sud », qui lui a été traduit, en plus du Français, en hollandais, allemand et espagnol ; il a été aussi adapté au cinéma avec son titre original. Il décède à Alger en 1996. C'est vrai, quand on lit Benhedouga, les mots nous envahissent pour nous dire plus que ce qu'ils veulent dire. Et l'on est submergé d'une « langue littéraire » qui pénètre nos âmes telle une musique apaisante venue du ciel...

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIAL

Des vents forts sur plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest

Des vents forts, parfois en rafales avec des soulèvements de sable, soufflent, depuis hier samedi, sur plusieurs wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées par ce BMS, de niveau de vigilance orange, sont Naâma, El Bayadh, sud de Tiemcen, sud de Sidi Bel-Abbès, Saïda, El Menia et le nord de Timimoun. La validité du BMS court de samedi à 13h00 à dimanche à 18h00, ajoute la même source qui précise que ces vents, de secteur Sud, souffleront avec une force de 60 à 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales.

RELIZANE

Un incendie détruit 6 ha de récoltes agricoles

Un incendie a détruit dans la wilaya de Relizane 6 hectares de récoltes agricoles, a-t-on appris hier auprès de l'unité principale de la Protection civile de la wilaya. L'officier de permanence de cette unité, le lieutenant Youcef Chaib Eddour, a indiqué que l'incendie, qui s'est déclaré vendredi soir dans un champ situé au douar de Mehaidia dans la commune de Hmadna (35 km à l'est de Relizane), a détruit 66 ha de blé dur. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour éteindre les flammes et empêcher sa propagation à d'autres zones parvenant à

sauver 21 ha et des habitations riveraines. L'opération d'extinction du feu a duré plus de quatre heures à cause des vents qui soufflaient sur la région. Les unités de la Protection civile de Hmadna et Jidiouia ont mobilisé une équipe d'agents de la Protection civile de différents grades équipés de camions, et de matériel d'intervention, outre la contribution des citoyens des régions limitrophes, a-t-on souligné. Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de cet incendie.

ACQUISITION DE VIGNETTE AUTOMOBILE

Les recettes des impôts exceptionnellement ouvertes hier

Les recettes des impôts seront exceptionnellement, la journée d'hier, afin de permettre aux propriétaires de véhicules d'acquies leurs vignettes automobiles, a annoncé la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. La DGI rappelle, à ce titre, que les propriétaires de véhicules de tourisme, véhicules utilitaires et de transport de voyageurs, qu'ils sont tenus de procéder à l'acquisition de leurs vignettes avant le jeudi 29 avril 2021. Le communiqué précise que tout retard dans l'acquisition des vignettes, donnera lieu au paie-



ment des amendes prévues par les dispositions de l'article 305 du code du timbre, soit une majoration de 50% pour les paiements effectués spontanément. Cette majoration est portée à 100%, lorsque l'infraction est constatée par les agents habilités. La direction rappelle également que le duplicata des vignettes, n'est délivré qu'en cas de perte ou détérioration de la vignette originale. Dès lors, il est exigé, pour toute demande de duplicata, la présentation du talon de la vignette, est-il souligné dans le communiqué.